Montréal jeudi 17 avril 2008 Le plus grand quotidien français d'Amérique 124e année N° 175 70 pages, 5 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **84 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

LE TRICOLORE MÈNE LA SÉRIE 3 À 1

MISSION IMPOSSIBLE POUR LES BRUINS?

Le temps d'en finir

LA CHRONIQUE DE **JEAN-FRANÇOIS BÉGIN**
SPORTS PAGES **1** À **7**

PHOTO IVANOH DEMERS LA PRESSE

HOCKEY Visionnez la vidéo de Marc Antoine Godin sur **cyberpresse.ca/hockey**

LE QUÉBEC À L'ÈRE DE LA CYBERSANTÉ

Votre dossier médical sera bientôt accessible à 95 000 professionnels.

Mais sera-t-il à l'abri des regards indiscrets?

ANDRÉ NOËL PAGES **A2** ET **A3**

Le dossier hanté
ARIANE KROL FORUM PAGE **A16**

ESSENCE ET DIESEL

DES HAUSSES QUI FONT POMPER!

LA PRESSE AFFAIRES PAGE **5**

PRIX DES LÉGUMES SURGELÉS

ÇA VA CHAUFFER

La crise alimentaire qui frappe plusieurs régions du monde pèsera aussi sur l'Amérique du Nord.

LA PRESSE AFFAIRES PAGES **2** ET **3**

LA MODE SE MET AU VERT

ÉCOLO MAIS PAS GRANO

ACTUEL MODE PAGES **1** À **3**

MONTRÉAL

Le maire aura la mainmise sur le centre-ville

Québec exaucera un souhait cher à Gérald Tremblay : le maire de Montréal sera dorénavant responsable de l'arrondissement de Ville-Marie

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest va acquiescer à une demande importante de Gérald Tremblay. Le maire de Montréal sera à l'avenir aussi responsable du centre-ville, de l'arrondissement de Ville-Marie, actuellement le fief de Benoit Labonté.

« J'ai un préjugé favorable à la demande du maire Tremblay », explique à *La Presse* la ministre des Affaires municipales Nathalie Normandeau, confirmant que dans le cadre de négociations très ardues entre Montréal, Québec et les banlieues, le gouvernement Charest avait décidé d'accéder à la requête formulée l'automne dernier par le maire de Montréal.

« Le maire est déjà impliqué dans les dossiers stratégiques, il faut tenir compte du poids que représente l'arrondissement de Ville-Marie dans l'économie de Montréal », a indiqué la ministre. Cette question était devenue au fil des échanges un des éléments les plus importants des revendications de l'administration Tremblay-Zampino, indique-t-on dans les coulisses.

Les fruits de ces discussions entre la Ville et Québec doivent apparaître dans une série d'amendements au projet de loi 22 sur le fonctionnement de l'agglomération métropolitaine.

›Voir MONTRÉAL en page A7

DU ROCK LOURD!

Un festival heavy metal à Montréal

ARTS ET SPECTACLES PAGE **1**

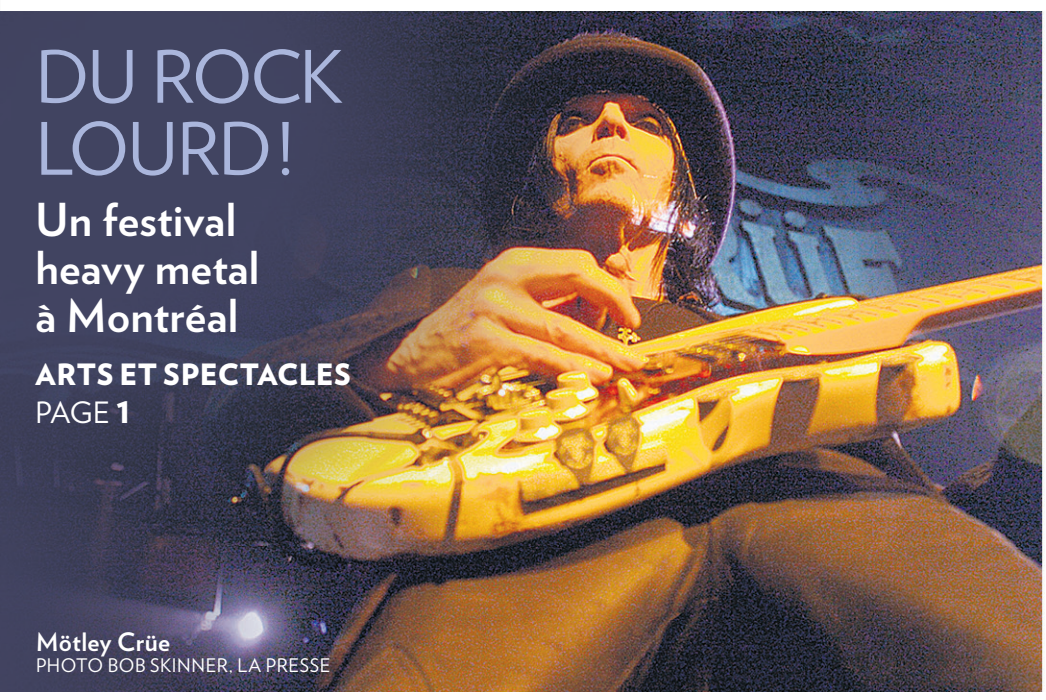

Mötley Crüe
PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE

Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE
Bruno Fortier a quitté New York tellement rapidement, on aurait cru ben Laden.

Venez voir mon blogue! **cyberpresse.ca/laporte**

MALPROPRETÉ EN VILLE

DES CONTRAVENTIONS À LA PELLE

PAGE **A4**

L'affaire n'est pas dans le bac

RIMA ELKOURI PAGE **A5**

L-V 6 21924 98765 1

Complice de vos rêves depuis plus de 20 ans

Sealy Posturepedic ~~1099$~~
RABAIS INSTANTANÉ DE 100$
999$
Ensemble grand format

15 MAGASINS
Matelas BONHEUR
Depuis 1986

www.matelasbonheur.ca
1-877-BONHEUR

LE QUÉBEC À L'ÈRE DE LA CYBERSANTÉ

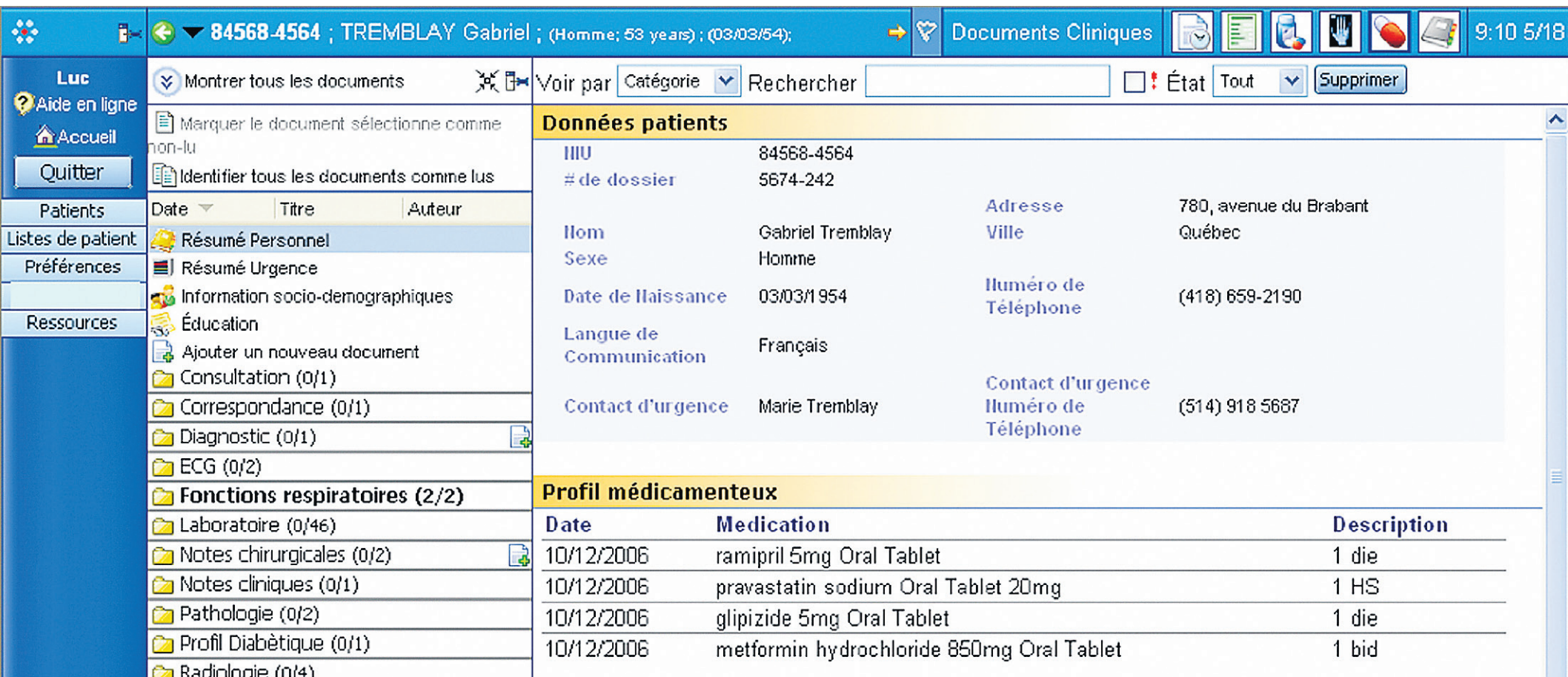

Voici ce qui pourrait apparaître à l'écran d'un médecin ou d'un autre professionnel de la santé lorsqu'il consultera le dossier électronique d'un patient (ici, un cas fictif). Le rapport Castonguay, sur le financement des soins de santé, a suggéré au gouvernement d'accorder la priorité à ce projet. Les dossiers en papier ne disparaîtront pas pour autant. Source : Dossier de santé du Québec.

DES INFOS POUR

Le gouvernement Charest s'apprête à expérimenter le dossier

SOMMAIRE

Amusez-vous !	SPORTS **11**	Horaire télévision	ARTS **4**
Astrologie du jour	AFFAIRES **16**	Loteries	A **14**
Bourses	AFFAIRES **14 et 15**	Petites annonces	ACTUEL **7** et AFF. **4**
Décès	ACTUEL **9 et 10**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Forum	A **16 et 17**	Trait d'union	AFFAIRES **16**

Météo
Ensoleillé, maximum **19**, minimum **6**. ACTUEL **10**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

Le dossier de santé électronique sera lancé dans quelques semaines à Québec, d'abord à titre expérimental. Le ministère de la Santé espère l'étendre dans toute la province dès 2009. « Le Québec fera figure de pionnier », souligne Alain Larochelle, vice-président d'Émergis-Telus, une des firmes qui informatisent le réseau. « Il est grand temps que le dossier électronique aille de l'avant », dit le ministre Philippe Couillard. Des questions demeurent. Pourquoi ne pas chercher le consentement explicite des patients avant de faire circuler leurs données confidentielles sur le web ? N'y a-t-il pas des risques que des personnes non autorisées les obtiennent ?

ANDRÉ NOËL

En vertu du USA Patriot Act, le FBI américain pourrait accéder aux renseignements personnels des Canadiens contenus dans les dossiers de santé électronique, dès que ceux-ci seront détenus par des entreprises ayant des liens avec les États-Unis, prévient un document d'Inforoute Santé du Canada, organisme créé par le gouvernement canadien.

« L'article 215 de cette loi permet au FBI (la police fédérale américaine) d'obtenir l'accès à des renseignements personnels à l'aide d'un mandat secret dans le cadre d'enquêtes sur le terrorisme international », souligne un livre blanc publié l'année dernière par cet organisme qui réunit tous les ministres de la Santé du pays.

« Cela donne aux autorités américaines chargées de l'application de la loi le pouvoir d'accéder aux renseignements personnels d'un Canadien dans des dossiers détenus par une entreprise ayant des liens avec les États-Unis, notamment une société canadienne faisant affaires aux États-Unis », ajoute Inforoute Santé du Canada, qui cherche à faciliter la transmission des Dossiers de santé électronique (DSE).

La plupart des entreprises qui implantent le DSE au Québec appartiennent en tout ou en partie à des sociétés américaines, ou font affaire aux États-Unis. C'est le cas de Bell Canada, qui a été achetée par un consortium comprenant des banques d'investissement américaines. Sa filiale Xwave Solutions a le contrat le plus important du DSE du Québec.

Le Dr André Simard, directeur des projets au DSE-Québec, assure que seuls les professionnels de la santé québécois autorisés pourront avoir accès aux dossiers médicaux informatisés des Québécois. « Ces dossiers ne sortiront pas du Québec, a-t-il dit au cours d'un entretien. Les Américains ne pourront pas les consulter. »

Inforoute Santé du Canada se montre moins catégorique. Financé par le gouvernement fédéral, cet organisme assume la moitié des coûts des DSE des provinces. Sa contribution au Dossier

Québec ne sollicitera pas le

ANDRÉ NOËL

Cédant entre autres aux pressions des médecins, le ministère de la Santé a décidé qu'il ne sera pas nécessaire d'obtenir le consentement explicite des patients pour que leurs renseignements personnels et médicaux soient inscrits dans leur Dossier de santé électronique (DSE), appelé à circuler par internet.

Le projet expérimental qui sera lancé bientôt dans la ville de Québec stipule que le consentement est présumé, et cela en dépit de la loi. Qu'ils sachent lire ou non, les patients devront eux-mêmes faire l'effort de signaler leur refus par écrit. Il s'agit là d'un renversement radical de position. Le projet de loi 83, adopté à la fin de 2005, reconnaissait l'importance du consentement explicite (« opting in »).

Ce principe avait été qualifié de fondamental par tous les organismes qui s'étaient prononcés sur le sujet lors de la consultation publique sur le projet de loi. Au départ, le ministère de la Santé avait proposé un consentement implicite (« opting out »), mais cette proposition avait été dénoncée de façon unanime.

« Nous considérons qu'en cette matière, le principe du consentement explicite de l'usager est incontournable », déclarait Lise Denis, alors protecteur des usagers en matière de santé et des services sociaux. La Commission des droits de la personne, le Barreau du Québec, la Commission d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels (CAI) et d'autres organismes abondaient dans ce sens.

Ils soulignaient que la confidentialité du dossier médical est un principe sacré, et que le consentement pour la transmission de renseignements personnels doit être « libre et éclairé ». Avant de le donner, chaque personne doit prendre le temps de réfléchir aux avantages et aux inconvénients, faisaient-ils valoir. Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, leur a donné raison et a amendé son projet de loi en conséquence.

L'automne dernier, nouveau virage à 180 degrés. M. Couillard a présenté le projet de loi 70 pour rejeter le consentement explicite au profit d'un consentement implicite. Il sera débattu par les députés, mais ne fera pas l'objet d'une consultation publique. Seule la Commission d'accès à l'information sera invitée à donner son avis. Il sera vraisemblablement adopté

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le Dr André Simard, directeur des projets au Dossier de santé électronique du Québec, dans la salle des nouveaux ordinateurs, à Montréal, où seront conservés une partie importante des dossiers électroniques des patients.

L'ONCLE SAM

de santé électronique à Québec

de santé du Québec, qui coûtera 562 millions, s'élèvera à 303 millions, les 259 millions restants étant payés par le gouvernement du Québec. En contre-partie, le gouvernement fédéral a son mot à dire dans l'instauration des normes.

Le gouvernement canadien souhaite que les DSE soient ainsi bâtis que les informations puissent circuler d'une province à l'autre, et même à l'étranger. « Un des présumés avantages de l'infostructure de DSE est qu'on pourra facilement obtenir les renseignements personnels sur la santé d'un patient en déplacement », fait valoir le livre blanc d'Inforoute Santé du Canada.

Une norme a été conçue à cet effet sous le nom de « Informatique de la santé – Lignes directrices sur la protection des données pour faciliter les flux transfrontières d'information sur la santé ». Elle renferme les principes qui devraient être respectés lorsque des renseignements personnels sur la santé traversent les frontières internationales.

« Les flux de données transfrontières vers les États-Unis soulèvent des questions supplémentaires, ajoute le document. Le USA Patriot Act (adopté après les attentats du 11 septembre 2001) continue d'être une source de préoccupation de la part des dépositaires de renseignements personnels sur la santé. »

On a pu mesurer l'impact des lois de sécurité de nos voisins dans un tout autre domaine, lorsque la société texane Bell Helicopter a dû transmettre la liste de ses employés de son usine de Mirabel, au nord de Montréal, aux autorités américaines. Des employés disent avoir ensuite été congédiés parce qu'ils avaient une nationalité jugée suspecte pour une usine qui fournit du matériel à l'armée américaine.

Préoccupé par l'arsenal juridique américain, Inforoute Santé du Canada invite les gouvernements provinciaux à « accorder une attention particulière à la négociation de contrats avec les fournisseurs de services d'un DSE ». Il est difficile de savoir si le ministère de la Santé du Québec a accordé cette attention lorsqu'il a conclu le contrat avec Bell Xwave : le Dr Simard ignorait la mise en garde concernant le USA Patriot Act quand *La Presse* l'a rencontré. Le contrat n'est pas accessible.

Bell Canada Enterprise (BCE) était une entreprise presque entièrement canadienne lors de la conclusion de ce contrat, l'année dernière. Bientôt, ce ne sera plus le cas. Le 9 avril dernier, le ministre fédéral de l'Industrie a autorisé la vente de BCE à un consortium formé du fonds de retraite des enseignants de l'Ontario et de trois banques d'investissement américaines : Providence Equity Partners, Madison Dearborn Partners et Merrill Lynch Global Private Equity.

Ces trois grandes firmes ont des investissements importants dans des sociétés américaines spécialisées en santé. Merrill Lynch contrôle en partie la société Hospital Corporation of America, le plus grand fournisseur de soins de santé privés au monde. Madison Dearborn a de gros investissements dans Cerner Corporation, une multinationale active dans les technologies de l'information en santé. Providence Equity a des intérêts dans Decision Resources, elle aussi spécialisée dans l'information de la santé.

Le USA Patriot Act « donne aux autorités américaines chargées de l'application de la loi le pouvoir d'accéder aux renseignements personnels d'un Canadien dans des dossiers détenus par une entreprise ayant des liens avec les États-Unis, notamment une société canadienne faisant affaires aux États-Unis. »

Les spécialistes en informatique soulignent qu'il est difficile d'empêcher complètement les fuites. Aucun système informatique n'est à l'abri des curieux ou des voleurs d'identité. Au début d'avril, la firme californienne Symantec révélait qu'il y a tellement de vols que les malfaiteurs réduisent les prix. Un numéro de carte de crédit volé peut ainsi être obtenu pour seulement 40 cents, tandis que l'accès frauduleux à un compte bancaire valait 10$ en 2007. Le 12 février dernier, Bell Canada a indiqué qu'un Montréalais avait volé des données relatives à 3,4 millions de ses clients au Québec et en Ontario, dont 170 000 numéros de téléphone confidentiels.

Faits et chiffres

Le Dossier de santé du Québec (DSQ) vise à procurer un dossier informatique à **7,5 millions d'usagers.** Il sera accessible à **95 000 professionnels de la santé.**

Le DSQ contiendra plusieurs informations : les médicaments pris par les patients, les résultats d'examens de laboratoire et d'imagerie diagnostique, les données immunologiques (les vaccins) et d'urgence, les allergies et les intolérances, les coordonnées des patients et de ses contacts professionnels.

Des logiciels extrairont des données enregistrées dans les hôpitaux, les cliniques, les pharmacies, etc. Le DSQ sera mis à jour à chaque consultation.

COÛT DU PROGRAMME

562 millions

Dont 303 millions provenant du gouvernement fédéral par le truchement d'Inforoute Santé du Canada. Le Vérificateur général du Québec estime que son entretien coûtera 85 millions par année.

consentement explicite des patients

avant l'été, les partis de l'opposition s'y montrant plutôt favorables. Avant même son adoption, le projet expérimental fonctionnera selon le mode du consentement implicite.

Comment expliquer ce revirement ? Les syndicats des médecins ont exercé des pressions sur le ministre et ont gagné leur cause. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a plaidé que le consentement explicite était un obstacle à l'implantation du Dossier de santé électronique. « Les omnipraticiens, surtout les médecins de famille, seront les premiers sollicités par leurs patients pour gérer ce lourd processus de consentement, affirmait Renald Dutil, président de la fédération, en mai dernier. Ils n'accepteront pas de grever ainsi leur agenda alors qu'ils sont déjà trop peu nombreux pour répondre aux besoins cliniques de leurs patients. »

« On a constaté qu'on serait le seul État à fonctionner selon le consentement explicite. Il y a une bonne raison à cela : c'est un mécanisme beaucoup trop lourd, onéreux et complexe. »

Au cours d'un entretien avec *La Presse* la semaine dernière, M. Couillard a dit que les arguments présentés par les médecins l'avaient convaincu d'abandonner le consentement explicite. Mais n'y avait-il pas eu unanimité autour de ce principe il y a deux ans ?

« L'unanimité peut se tromper, a-t-il dit. C'était une erreur manifeste. Quelques mois après l'adoption du projet de loi 83, on a constaté qu'on serait le seul État à fonctionner selon le consentement explicite. Il y a une bonne raison à cela : c'est un mécanisme beaucoup trop lourd, onéreux et complexe. Ça enlève de l'efficacité. Les médecins se sont prononcés pour l'opting out : le consentement implicite va favoriser leur adhésion. »

D'autres gouvernements, comme celui de l'Alberta, ont en effet adopté le principe du consentement implicite. Mais le Dossier de santé électronique n'existe qu'à l'état de projet ou de balbutiement dans la plupart des pays et des provinces canadiennes.

Dans un avis sur le projet pilote de Québec, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec, qui regroupe la plupart des infirmières, dit craindre que les médecins et autres professionnels de la santé « ne puissent, voire ne souhaitent pas, prendre le temps de réellement informer les gens au sujet du Dossier de santé du Québec (DSQ) ».

« Les médecins ont dit qu'ils n'avaient pas le temps de convaincre leurs patients d'adhérer au DSQ, a dit Michèle Boisclair, vice-présidente de la FIQ. Comment croire qu'ils prendront le temps de bien en expliquer les enjeux, une fois que l'adhésion sera presque automatique ? »

SUR CYBERPRESSE.CA

VOTRE OPINION
Croyez-vous qu'il y a des risques que les données confidentielles sur votre santé soient vues par des personnes non autorisées une fois qu'elles circuleront sur l'internet ? Répondez sur **cyberpresse.ca/dossier**

DOCUMENTS
Prenez connaissance de quelques-uns des documents qui ont servi à rédiger ce dossier sur **cyberpresse.ca/dossier**

« Le dossier hanté », l'éditorial d'Ariane Krol à lire en page A16.

ACTUALITÉS

AMENDES POUR MALPROPRETÉ

Des retombées qui se chiffrent en millions

SARA CHAMPAGNE

Le nombre de contraventions reliées à la malpropreté atteint des sommets à Montréal. Les arrondissements qui sévissent le plus durement sont ceux de Ville-Marie et du Plateau-Mont-Royal, au centre-ville, avec plus de 5000 constats pour des amendes totalisant près de 2 millions de dollars. Tout cela en un an seulement.

La part du lion revient aux citoyens qui ne respectent pas les horaires de collecte d'ordures ou de recyclage, ou encore qui n'utilisent pas le bon contenant. Dans Ville-Marie, où 2502 constats d'infraction ont été remis entre juin 2007 et le 10 avril dernier, les deux tiers concernent les ordures. Le même phénomène se répète dans tous les arrondissements, que ce soit dans Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension ou dans Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Dans le Plateau, où la ruelle de la rue Bernard ressemblait à un dépotoir, début avril, photo à l'appui dans les pages de *La Presse*, on explique qu'une inspectrice a dû éventrer une cinquantaine de sacs d'ordures afin de trouver les coupables, et de distribuer 30 constats d'infraction en une semaine. L'arrondissement a remis 1949 contraventions au cours des 12 derniers mois, dont une majorité écrasante à cause des déchets.

« Il est très difficile de prendre les fautifs sur le fait, explique Michel Tanguay, chargé de communication du Plateau. C'est en trouvant un relevé de compte d'électricité ou bancaire, que bien souvent, on parvient à émettre des contraventions. »

PHOTO MARTIN TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Au centre-ville de Montréal, le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoit Labonté, estime que 3 millions de mégots se retrouvent dans la rue chaque semaine.

Montréal, gros mégot

Les arrondissements du centre-ville se signalent par ailleurs par les mégots. Malgré le nouveau règlement sur la propreté qui oblige les commerçants à installer un cendrier sur leur devanture, le maire de Ville-Marie, Benoit Labonté, estime que 3 millions de mégots se retrouvent dans la rue chaque semaine.

« Ce n'est pas du tout un chiffre exagéré, dit-il. Il y a au moins 750 000 personnes qui passent par le centre-ville chaque jour. Imaginons que la moitié d'entre elles jettent à la rue deux cigarettes, et il s'agit ici d'un nombre conservateur. La problématique des mégots est sérieuse et on étudie présentement une façon de l'enrayer. »

Malgré le règlement, 242 commerçants de Ville-Marie et du Plateau ont reçu un constat, depuis juin dernier, parce qu'ils n'ont pas installé de cendrier. Le directeur général de la Société de développement du centre-ville, André Poulin, qui représente 8000 places d'affaires, explique que plusieurs l'ont fait, mais qu'ils ont été victimes de vandalisme.

« Il y a au moins 750 000 personnes qui passent par le centre-ville chaque jour. Imaginons que la moitié d'entre eux jettent à la rue deux cigarettes… »

« Certains passants arrachent les cendriers des façades pour récupérer les mégots, un peu comme pour les bouteilles consignées, déplore M. Poulin. Il existe un modèle de cendrier, qui ressemble à une colonne que l'on fixe au sol. Je pense que c'est le modèle qui devra être utilisé. »

M. Poulin ajoute qu'il a reçu un nombre significatif de plaintes de la part de ses membres « pour un excès de zèle » de la part des inspecteurs municipaux. « L'un d'entre eux, qui a une bonne réputation d'entretien de son terrain, a reçu une amende de 725$ pour avoir omis de cadenasser son conteneur à déchets, et il n'est pas le seul. On trouve ça exagéré. »

L'arrondissement de Ville-Marie n'a pas été en mesure de dévoiler, hier, la nature des constats, mais 112 places d'affaires ont reçu une contravention de 725$, de juin 2007 à avril 2008, pour une somme de 81 000$. Informé du dernier bilan de propreté des arrondissements, le grand manitou responsable du dossier à la Ville, Marcel Tremblay, estime qu'il faut maintenant se concentrer sur la sensibilisation. À ce sujet, il a annoncé à *La Presse* que la Ville se prépare à lancer une vaste campagne d'affichage publicitaire sur le territoire, avec les déchets et mégots à l'avant-scène.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : sara.champagne@lapresse.ca

À NETTOYER À MONTRÉAL

- **4089** km de rues (presque la distance entre Montréal et Vancouver)
- **6853** km de trottoirs
- **227** km de pistes cyclables
- **522** km de ruelles
- **957** parcs locaux
- **22** grands parcs
- **64** stations de métro

CONFORT EXTÉRIEUR
TECK - MÉTAL - PIERRE - ROTIN
PROMOTION :
ACHETEZ 3 CHAISES ET OBTENEZ LA 4E GRATUITEMENT
Pour les achats et commandes effectués avant le 30 avril 2008
Détails en magasin
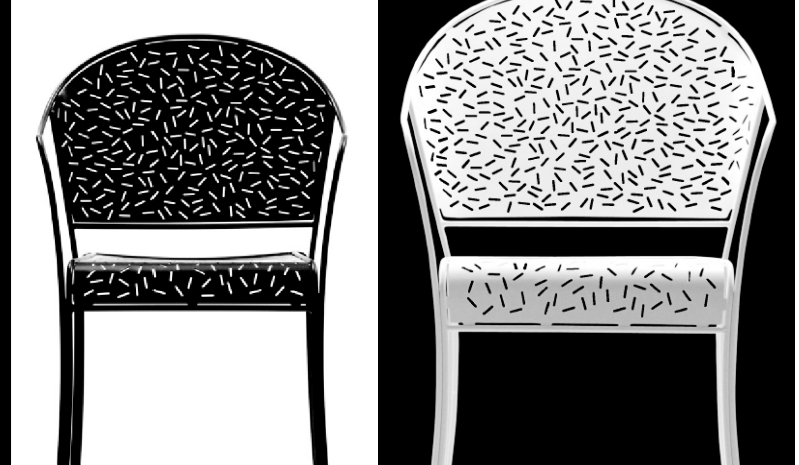
ALPHAPLANTES
230, PEEL, MONTRÉAL 514.935.1812 • ALPHAPLANTES.COM
3552931
3552933

ACTUEL
SI LA TENDANCE SE MAINTIENT….
Tous les jours dans LA PRESSE

VACANCES VOYAGE
CE SAMEDI | LES MUSÉES COMME ATTRACTIONS TOURISTIQUES
Tous les samedis dans LA PRESSE
3550191

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Plateau Youville / Atelier G.R. – Construction de la structure pour vérin

Disciplines concernées : démolition, bétonnage, scarification, acier de charpente, plomberie, gicleurs et électricité de bâtiments.

Documents disponibles : paiement **seulement par chèque visé ou mandat** à l'ordre de la STM au montant de **50 $**, non remboursable, au 8845, boul. Saint-Laurent, réception, Montréal, à compter du **jeudi 17 avril 2008**, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30.
Information : (514) 280-4508 / 5568.

Visite de chantier : le **mardi 29 avril 2008 à 10 h**, Plateau Youville, réception tour GR, 8845, boul. St-Laurent, Montréal.

Dépôt des soumissions : STM, **800, de La Gauchetière O., bur. 8100,** portail Nord-Est, Montréal, **au plus tard le jeudi 8 mai 2008 à 15 h**. Ouverture publique suivra.

Garantie de soumission : cautionnement de soumission équivalent à 10 %. La STM ne s'engage à accepter, ni la plus favorable, ni aucune des soumissions.

Référence : STM-659

Christian Portelance
Secrétaire général adjoint

STM
3556666A

EUROPE PRINTEMPS-ÉTÉ 2008
Vols directs au départ de Montréal
Vols aller-retour à partir de…
295$ BORDEAUX, LONDRES, PARIS, TOULOUSE
345$ BRUXELLES, NANTES, DUBLIN, VIENNE
445$ ATHÈNES, ROME
495$ MADRID
745$ BARCELONE, MALAGA
Plus d'espace pour les jambes, plus de confort. Dès juin 2008 !
Maintenant disponible ! Faites votre sélection de siège en ligne.
Visitez le **www.airtransat.com**, téléphonez au 1 877 655-3948 ou communiquez avec votre agent de voyages.
Départs de Montréal. Prix par personne en classe économie, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse et sont valides pour des départs en avril, mai ou juin. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ, ainsi que la destination sélectionnées. Les tarifs peuvent changer sans préavis et sont valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement. Les sièges disponibles aux tarifs affichés sont en quantité limitée. Taxes, DPSTA, frais aéroportuaires, assurances et surcharge de carburant, si applicable, ne sont pas inclus.
air transat
3557001A

L'affaire n'est pas dans le bac

RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

On sait que c'est le printemps à Montréal quand on s'agglutine comme des assoiffés sur les terrasses au moindre rayon de soleil et que des impatients aux mollets trop blancs se mettent en short dès qu'il fait trois degrés.

On sait aussi que c'est le printemps à Montréal quand les rues ressemblent à des poubelles à ciel ouvert et que la neige noire qui fond laisse entrevoir tant de merveilles oubliées. Des déchets, des cartons de lait en fugue, des journaux en bataille, des excréments...

Les jours de collecte sélective, quand le vent vient faire son tour dans le bac de recyclage, le spectacle est saisissant. On regarde la ville et on se dit que l'on a beau se dire verts, ça ne nous rend pas nécessairement plus intelligents. Dans certains coins, plus on recycle, plus c'est sale. Plus on est écolo, plus on a l'air crasseux.

« Si je ne réussissais qu'une chose comme maire, je voudrais que ce soit d'avoir amélioré la propreté de la ville », clamait le maire Gérald Tremblay en 2004.

Quatre ans plus tard, des milliers de dollars plus tard doublés d'on-ne-sait-plus-combien de conférences de presse, après la création de « brigades » de la propreté et d'une « unité de la propreté et de l'entretien » et bientôt peut-être, qui sait, d'une escouade tactique, les résultats restent décevants. Le centre-ville, où l'on remarque des changements louables, demeure une des exceptions qui confirment la sale règle. Le salon est plus propre aux yeux des invités, certes. Pour les chambres à l'arrière, il faudra repasser, avec un balai de préférence.

Pourtant, ce n'est pas si sorcier. Déjà, si on s'arrangeait pour que le contenu du bac à recyclage ne vole plus au vent, une grande partie du problème serait réglé. On peut bien sûr s'en remettre à la bonne volonté du citoyen et lui demander de discipliner son bac de manière à défier le vent. Mais on aurait sans doute autant de succès en cherchant à abolir le vent.

Certaines solutions toutes simples ont déjà été testées. En 2004, on a expérimenté dans Outremont un projet pilote qui consistait à recouvrir le bac d'un filet pour éviter que son contenu ne s'envole. Ça marchait bien. En 2006, la Ville promettait « à court terme » d'attirer sous le même filet d'autres arrondissements. Et puis? Et puis, rien. Outremont a fini par mettre un terme à ce projet pilote. Non pas que le filet était inefficace, mais parce que cela coûtait trop cher, l'entrepreneur qui s'occupait de la collecte sélective ayant exigé un surplus pour manipuler le filet.

Déjà, si on s'arrangeait pour que le contenu du bac à recyclage ne vole plus au vent, une grande partie du problème serait réglé.

Que faire alors? Dans Ville-Marie, voilà presque un an que l'on a remplacé le bac à recyclage qui déborde par un simple sac transparent qui se referme. Depuis, les rues du centre-ville sont nettement plus propres. Et les prophètes de malheur qui prévoyaient que cela entraînerait un relâchement dans les habitudes de recyclage ont dû revoir leurs prophéties.

Au diable le bac, passons donc au sac? Ce serait trop simple. Les croisés anti-sac nous disent que cette solution n'en est pas vraiment une. Car n'est-il pas absurde d'utiliser un sac en plastique non durable dans une perspective de développement durable?

« Non! » nous disent les pro-sacs. Car le sac en plastique utilisé dans Ville-Marie n'est pas jetable, justement. Il est fait de plastique recyclé. Après avoir fait son chemin jusqu'au centre de tri, il est vendu à des Chinois qui en font des jouets et autres menus objets qu'ils nous revendront sans doute. « Ah! Ha! » répliquent les anti-sacs contents de nous piéger. Qui dit envoi en Chine, dit plus de gaz à effet de serre. Et ainsi de suite...

Au diable le filet, au diable le bac, au diable le sac... Bon, très bien. Que faire alors? Le gagnant du concours de design pour un nouveau bac lancé par la Ville de Montréal, Claude Mauffette, est en train de plancher sur la chose. Et je le plains un peu. Il doit résoudre la quadrature du cercle d'ici le mois de juin, en tentant de mettre au point un prototype qui sera mis au banc d'essai cet été. Ce qu'il propose, ce n'est ni un bac ni un sac, mais un bac-sac hybride que l'on peut refermer. Plus durable que le sac, plus écologique et moins cher à long terme, nous dit-on.

Mais voilà, il reste et demeure toujours un problème de taille difficile à dompter: le vent.

Car le bac-sac proposé par Claude Mauffette sera léger, gentil, intelligent et tout ce que vous voudrez. Mais sa légèreté, tant appréciée par la ménagère qui dévale son escalier, devient un handicap une fois que le bac-sac est vide. Pour éviter que le bac-sac ne vole au vent une fois le camion de recyclage passé, il faut trouver un moyen de l'accrocher quelque part, à l'aide d'un « rack » à bacs.

Mais qu'adviendra-t-il de ce porte-bac-sac une fois l'hiver venu? Est-ce que ce sera encore aussi économique, écologique et efficace qu'un simple sac de plastique? On le saura en 2009 si le prototype franchit l'étape du banc d'essai. Bref, l'affaire est loin d'être dans le bac.

Sur la piste des toutous le long du canal de Lachine

PHOTO MARTINE LEMIEUX

La fonte des neiges révèle une surprise dégoûtante aux cyclistes qui circulent aux abords du canal de Lachine. Des dizaines de sacs de plastique remplis d'excréments de chiens s'entassent autour de cette poubelle située près de la rue Saint-Patrick. L'arrondissement du Sud-Ouest ne ramasse pas les ordures dans ce secteur, puisqu'il s'agit d'un terrain administré par Parcs Canada. Or, la directrice du Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine, Carole Loiselle, fait valoir que le parc est considéré comme un site estival. Son organisme ne dispose pas des budgets nécessaires pour l'entretenir en hiver et au printemps. « Depuis l'ouverture du canal à la navigation, il y a eu beaucoup de développement résidentiel dans le secteur, explique-t-elle. On a beaucoup de nouveaux usagers le long du canal, et ils fréquentent le site toute l'année. » Le balayage de la piste cyclable et le ramassage des ordures devraient être effectués au cours des prochains jours. M^me^ Loiselle souhaite entamer des négociations avec les autorités municipales afin de faire financer le nettoyage l'année durant. - Martin Croteau

Des taudis seront démolis et reconstruits

La Ville de Montréal a annoncé hier le rachat pour 15 millions des édifices insalubres Place L'Acadie et Place Henri-Bourassa, situés dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, par le Groupe Tyron qui les démolira pour reconstruire un nouvel ensemble beaucoup plus grand doté de logements sociaux et abordables.

L'histoire de ces immeubles laissés pratiquement à l'abandon par l'ancien propriétaire Sadok Sagman est terminée. Après des années de cauchemar, les résidants, déjà informés, seront relogés dans des logements neufs qui répondront à leurs besoins, a assuré le maire Gérald Tremblay hier en conférence de presse. L'opération relogement coûtera 600 000$ à la Ville. En attendant, le Groupe Tyron doit réparer ce qui est urgent dans les logements les plus insalubres au cours des prochaines semaines.

Ensuite, des édifices neufs comprenant 1200 logements verront le jour: il y aura des appartements en copropriété et des logements pour les aînés et les familles aux revenus modestes. Le maire promet qu'il y aura assez de logements sociaux pour reloger ceux qui le voudront dans les nouveaux bâtiments.

Le maire a ajouté que dans le cas où des familles ne pourraient pas payer la totalité du loyer des nouveaux logements, une « aide de Québec » leur permettra de demeurer dans le quartier. — Éric Clément

On peut trouver une version plus détaillée de ce texte sur Cyberpresse.ca/Acadie

QÖUA!
GO ! HABS ! GO !

VOLVO S60 2008
2,29%* TAUX DE LOCATION
PLUS
5 000$ INCITATIF (VALEUR DE LA DEVISE)

VOLVO XC90 2008
3,99%* TAUX DE LOCATION
PLUS
7 200$ INCITATIF (VALEUR DE LA DEVISE)
LES CONSOMMATEURS PARLENT... NOUS ÉCOUTONS !
Jusqu'au 30 avril 2008 combinez nos formidables incitatifs (valeur de la devise) à nos taux de location avantageux sur nos S60 et XC90 en stock. Venez nous voir dès aujourd'hui et profitez des premières fleurs de mai au volant de votre Uptown Volvo!
VOLVO
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal 514-737-6666
Près de Décarie et Jean-Talon
3556018
3556019
* Offre valide jusqu'au 30 avril 2008. Taux admissible sur terme allant jusqu'à 39 mois sur nos modèles S60 et 48 mois sur nos modèles XC90

Des questions ?
Quel resto pour bruncher avec la belle-mère ?
Quel resto pour la soirée de filles de vendredi ?
Quel resto pour rompre élégamment ?
Des solutions !
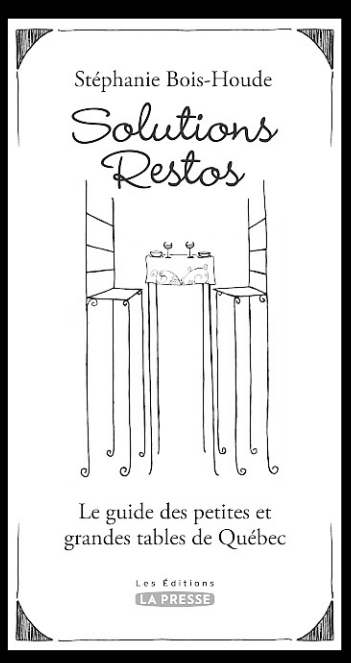

Solutions Restos
Le guide des petites et grandes tables de Québec
par Stéphanie Bois-Houde, critique gastronomique du Soleil
Les Éditions LA PRESSE
Offert en librairie et sur librairie.cyberpresse.ca
3551998A

ACTUALITÉS

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Les flammes ont pris naissance au troisième étage de cet immeuble à logements récent.

Incendie majeur à Lachine

Un immeuble de 32 logements est ravagé

MARTIN CROTEAU

Un incendie majeur a ravagé un immeuble de 32 logements dans l'arrondissement de Lachine, hier après-midi, sans faire de victime. Les pompiers ont mis de longues heures pour venir à bout des flammes, sous les regards inquiets de centaines de voisins.

Tout a commencé vers 13h20. Éric Martin profitait d'une journée ensoleillée près de sa maison, rue du Fort-Rolland, lorsque sa femme a aperçu une épaisse fumée noire s'échappant de l'édifice d'en face. L'ancien pompier a bondi sans hésiter.

« J'ai traversé la rue et je suis entré dans l'immeuble, a-t-il relaté. J'ai vu qu'il y avait une dame âgée dans le logement à gauche. Je l'ai aidée à sortir, j'ai frappé à toutes les portes et j'ai appelé le 911. »

Les flammes, qui ont pris naissance au troisième et dernier étage, s'étaient propagées à l'arrivée des pompiers. L'effondrement d'un mur les a obligés à sortir de l'immeuble pour attaquer le brasier à distance. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que l'incendie a finalement été maîtrisé.

« Heureusement, l'évacuation était partiellement complétée à notre arrivée », s'est réjoui Rémi Perry, chef aux opérations du Service des incendies de Montréal.

« Bouleversée »

La plupart des résidants étaient partis au travail au moment où l'incendie s'est déclenché. C'est le cas de Lorraine Latour, qui a quitté le bureau en vitesse après avoir été avisée du sinistre par sa fille. Rencontrée dans le parc situé en face de chez elle, elle observait, impuissante, les 80 pompiers qui tentaient de sauver son immeuble, espérant que Zoé, son schnauzer, s'en sortirait.

« Je suis bouleversée de voir qu'il n'y a plus de toit », a-t-elle confié, elle qui habite cet immeuble récent depuis trois ans.

Une quinzaine de personnes ont été évacuées. Elles ont été recueillies par la Croix-Rouge dans un autobus stationné au coin de la rue.

Certains voisins croient qu'un barbecue pourrait être à l'origine du sinistre. Mais les pompiers ont indiqué qu'ils n'avaient encore aucune idée de la cause précise de l'incendie.

Baisse notable des accidents mortels à Montréal

MARTIN CROTEAU

Les routes sont plus sûres que jamais dans la région de Montréal. Bien que des accidents aient tué 42 personnes l'an dernier, il s'agit d'une baisse de près de 30 % par rapport à 2006.

Ces chiffres, dévoilés hier par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), confirment que le bilan routier du Québec a été le meilleur en 60 ans. Dans la métropole, 323 personnes ont été blessées gravement au volant et 8941 ont été légèrement blessées. Bien qu'élevés, ces chiffres sont les meilleurs des dernières années.

Cette amélioration coïncide à la fois avec la fin de la grève du zèle des agents de la Sûreté du Québec, ainsi qu'avec le lancement d'une nouvelle politique du corps policier. L'Énoncé d'orientations en matière de sécurité routière, adopté en octobre 2006, a été mis sur pied pour freiner la tendance à la hausse du nombre de victimes de la route.

« Chaque poste de municipalité régionale de comté (MRC) a déterminé des endroits problématiques, que ce soit des cas de vitesse, de ceinture, etc., explique le porte-parole de la SQ, Marc Butz. Et ils ont travaillé très fort à ces endroits-là. »

Le changement est encore plus notoire dans la région de Laval. Le nombre de décès sur la route y a chuté de moitié en 2007.

Même si son bilan s'est amélioré, la Montérégie demeure la région où les routes sont les plus dangereuses. Cent onze personnes y ont trouvé la mort en 2007. Le nombre d'accidents mortels a également grimpé en Gaspésie (+ 12,5 %), au Bas-Saint-Laurent (+ 27 %) et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (+ 3 %).

En 2007, 608 personnes sont mortes dans des accidents de la route au Québec. L'année précédente, le bilan s'élevait à 700.

SAQ DÉPÔT

OFFRE EXCLUSIVE À LA SAQ DÉPÔT

15 %

DE RABAIS SUR PLUS DE

350

PRODUITS*

*à l'achat d'un assortiment de 12 bouteilles et plus.

18+ La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool

Titulaires de permis et agences de la SAQ exclus. Offre exclusive à la SAQ Dépôt. Offre applicable aux produits des zones RABAIS ESCALIER et DERNIÈRE CHANCE. Prix unitaires à titre indicatif seulement. Prix sujets à changement sans préavis. Aucune mise de côté n'est acceptée. Quantités limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. 18 ans et plus.

3556868A

EN FORMAT EXCLUSIF DE 1 L À LA SAQ DÉPÔT

9,22 $ chacune
à l'achat d'un assortiment de 12 bouteilles et plus

9,39 $ chacune
à l'achat d'un assortiment de 12 bouteilles et plus

SAQ DÉPÔT MONTRÉAL
1001, rue du Marché-Central, Unité A-1
(à l'angle de la rue Chabanel)
514.383.9954 | 1.888.232.9355

SAQ DÉPÔT QUÉBEC
2900, rue Einstein
(autoroute Charest, sortie Blaise-Pascal)
418.646.3604 | 1.888.620.2020

SAQ DÉPÔT TROIS-RIVIÈRES
3305, boul. des Récollets
(autoroute 40, sortie boul. des Récollets)
819.693.5572

SAQ DÉPÔT GATINEAU
210, rue Champlain (à l'angle du boul. Saint-Laurent et du boul. Maisonneuve)
819.777.1955

SAQ DÉPÔT SAGUENAY
1898, boul. Talbot
(à l'angle du boul. Barrette)
418.549.4522 | 1.866.867.2020

SAQ DÉPÔT SHERBROOKE
540, rue Jean-Paul-Perreault
(autoroute 410, sortie boul. de Portland)
819.563.0959 | 1.866.636.2020

Représentativité de la région montréalaise à l'Assemblée nationale

Tremblay rejette la proposition de Labonté

Le maire préfère demander la reconnaissance de Montréal comme métropole du Québec

ÉRIC CLÉMENT

Ne voulant pas froisser les régions, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, préfère discuter avec le gouvernement de Jean Charest pour que Montréal soit reconnue en tant que métropole du Québec plutôt que de militer pour une représentativité plus équitable de la région à l'Assemblée nationale, comme l'y a convié, lundi, le maire de Ville-Marie, Benoit Labonté.

En entrevue avec *La Presse*, Gérald Tremblay a rejeté d'un revers de main la proposition du maire Labonté de mener une coalition régionale pour demander à Québec de soutenir la proposition du Directeur général des élections, Marcel Blanchet, visant à ajouter trois circonscriptions dans la région montréalaise.

Il rappelle que la demande de Montréal est ailleurs: « Notre objectif est dans le projet de loi 22, soit de faire reconnaître le statut de Montréal comme étant la métropole du Québec », dit le maire Tremblay, qui ne ferme pas pour autant la porte à la discussion sur le sujet de la représentativité. Il va d'ailleurs en discuter aujourd'hui avec les maires de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), notamment ceux de Laval, Gilles Vaillancourt, et de Longueuil, Claude Gladu, « afin de trouver la meilleure stratégie possible ».

« Il est important que la représentativité soit assez fidèle à la population, même si cela ne fait pas de changement pour Montréal comme tel, dit-il. Il y a un an et demi, on voulait retirer une circonscription à Montréal. Derrière des portes closes, on avait fait des représentations au ministre Benoît Pelletier en lui disant que c'était totalement inacceptable. Il a laissé tomber, mais je ne veux pas accentuer le clivage entre Montréal et les régions. »

Le maire Tremblay ne veut pas faire de vagues. Il dit avoir travaillé « très fort » pour consolider des relations privilégiées avec les régions. Mais il souhaite avant toute chose une reconnaissance de Montréal, avec le financement qui viendra avec, et aussi de la CMM « dans un deuxième temps, car elle a un rôle très important à jouer, notamment pour le développement économique, le transport en commun, l'environnement, le schéma d'aménagement et l'habitation », dit-il. « Ça, ça réunit les gens et ça ne les divise pas. »

Quant à la main tendue « non partisane » de Benoit Labonté, le maire a ce commentaire: « J'aimerais dans un premier temps qu'il dise que le centre-ville devrait être une responsabilité de la ville centre, car c'est très important et il était d'accord avec ça quand il était président de la chambre de commerce du Montréal métropolitain. J'aimerais également qu'il parle aussi fort en faveur de la reconnaissance de Montréal comme métropole du Québec. Je préfère parler avec mes partenaires des Laurentides, de Laval et de la Rive-Sud, directement concernés, et prendre ensuite une décision collective au sein de la CMM. »

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste: eric.clement@lapresse.ca

PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

L'objectif du maire Gérald Tremblay est de faire reconnaître Montréal comme coeur économique du Québec, mais il ne ferme pas pour autant la porte à la discussion sur la représentativité de la région à l'Assemblée nationale.

Le maire aura la mainmise sur le centre-ville

MONTRÉAL
suite de la page A1

Pour M^me^ Normandeau, ces amendements devront être prêts pour la mi-mai afin d'être adoptés avant l'ajournement de l'Assemblée nationale pour l'été.

Hier, défendant les crédits budgétaires du Conseil exécutif, le premier ministre Charest a relevé que le réaménagement des pouvoirs au sein des agglomérations était le seul engagement encore en suspens du message inaugural de son gouvernement minoritaire, en mai 2007.

Ces pouvoirs étendus sur le centre-ville pour le maire de Montréal sont proposés depuis longtemps. Déjà, le rapport de M^e^ Louis Bernard, en 2000, juste avant les fusions, proposait que le maire de Montréal conserve le contrôle du centre-ville. Après les fusions, le comité de transition de Pierre Lortie était du même avis. Même Benoit Labonté, au moment où il dirigeait la chambre de commerce de Montréal, penchait de ce côté.

Pour ses discussions avec Québec, la Ville de Montréal a fait une recension d'une quinzaine de villes importantes, de Londres à Dallas en passant par Seattle, Amsterdam, Paris et Lyon, dont les conseils municipaux ont conservé le contrôle et la gestion du centre-ville.

Pour le reste, les négociations entre Montréal, les banlieues et Québec progressent à pas de tortue. Les points de friction sont encore nombreux et portent désormais essentiellement sur la « gouvernance » de l'agglomération plutôt que sur la fiscalité – les sources de revenus de Montréal –, a expliqué la ministre Normandeau.

En fait, indique-t-on dans les coulisses, un désaccord profond perdure sur la présence et le poids des représentants de la banlieue au conseil d'agglomération et au comité exécutif. Cette exigence des banlieues dilue le pouvoir du maire qui craint plus que tout d'éventuelles coalitions entre les banlieues et l'opposition à Montréal.

Québec fait la navette entre les villes défusionnées et Montréal et cherche une formule qui permettrait de sortir de l'impasse. Personne ne fait de propositions « définitives », attendant de voir l'ensemble du résultat de la négociation avant de se commettre formellement.

À Québec, on travaille à rassurer la Ville sur ses demandes fiscales pour lui faire avaler des demandes plus indigestes des banlieues, qui réduiront le poids de Montréal au comité exécutif. Les banlieues reviennent à la charge avec le « secrétariat d'agglomération », une nouvelle mouture de la communauté urbaine de Montréal. Montréal s'oppose avec la même vigueur qu'au début à ce que cette nouvelle structure ait une personnalité juridique.

Du point de vue de Québec, sur les pouvoirs de taxation, la métropole « réclame tout parce qu'elle ne sait pas exactement ce qu'elle veut », indique-t-on dans les coulisses. La Ville de Montréal réplique qu'elle souhaite exactement les pouvoirs habilitants qui ont été accordés par Queen's Park à Toronto.

Il faut surtout, pour l'administration Tremblay-Zampino, que Québec reconnaisse explicitement que Montréal est le cœur économique de la province.

Du point de vue du gouvernement Charest, on estime que Montréal reste vague parce que ses élus ne veulent pas avoir à se battre avec les lobbies des restaurateurs et des commerçants qui s'opposeront inévitablement à toute taxe supplémentaire sur les repas ou le stationnement. C'est dans cette logique que la Ville avait d'abord proposé à Québec qu'on lui retourne une partie de la taxe de vente, une mécanique qui lui aurait épargné l'odieux de taxer directement les Montréalais.

La banlieue veut financer les dépenses communes par une quote-part qu'elle verserait à l'agglomération plutôt que par une taxe directe prélevée par la ville centre. Mais Montréal résiste. Son idée, par exemple, d'installer des compteurs d'eau dans les industries sur l'ensemble du territoire s'accommoderait mal d'un tel système de quote-part.

Modernisme classique.
EN EXCLUSIVITÉ CHEZ FRASER

Un design de qualité se trouve au cœur des meubles fins. Pour les meubles Baker, cela signifie des collections exceptionnelles dont les pièces sont assemblées une à la fois. Des designers de renom tels Thomas Pheasant, Barbara Barry et Laura Kirar contribuent à cette sensibilité unique à Baker. Découvrez des design intemporels et des formes classiques agrémentés de touches de modernisme et d'éléments architecturaux.

Baker®

Les meubles Fraser
8300, rue Devonshire, Montréal
514-342-0050
www.meublesfraser.com

Aut. Métropolitaine · Devonshire · Royalmount · Décarie · Jean-Talon

Fraser DEPUIS·SINCE·1880
Des meubles sans pareil !®

3556031A

Promotions en vigueur du 16 avril au 19 mai ou jusqu'à épuisement de la marchandise.
Les produits peuvent différer des modèles illustrés.

Vélo 7.0 FX Trek
299,99$
349,99$ Prix régulier

Manteau Stealth Sugoi
74,99$
149,99$ Prix régulier
Modèle 2007

FESTIVAL DU VÉLO

Depuis plus de 55 ans, La Cordée contribue à l'essor du plein air au Québec. Et pour vous inviter à profiter des joies du cyclisme,
du 16 avril au 19 mai, nous vous offrons de nombreux rabais.

Belle manière d'encourager le plein air.

DÉPENSEZ-VOUS SANS VOUS RUINER.

2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
2777, boul. St-Martin O., Laval
1595, boul des Promenades, Saint-Hubert
514.524.1106
www.lacordee.com

LA CORDÉE
Généreux de nature

3553555A

POLITIQUE

L'ex-délégué général du Québec sommé de ne pas se rendre à New York

Québec veut protéger une employée

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Si Québec interdit à l'ex-délégué général Bruno Fortier de remettre les pieds à New York, c'est pour protéger une employée qui a déposé une plainte pour harcèlement psychologique contre lui.

Bruno Fortier avait défié les autorités ministérielles en tentant de démettre de ses fonctions cette employée et plaignante. Cet incident est à l'origine de son congédiement il y a un mois.

C'est ce qu'a révélé le sous-ministre des Relations internationales, Alain Cloutier, hier. Il accompagnait la ministre Monique Gagnon-Tremblay à l'étude des crédits budgétaires du ministère des Relations internationales (MRI) en commission parlementaire.

Interrogé par l'opposition adéquiste, Alain Cloutier a levé un peu le voile sur le congédiement en catastrophe de Bruno Fortier.

Le 2 novembre, M. Fortier lui a présenté un plan de réorganisation administrative de la délégation new-yorkaise. Selon un document obtenu par *La Presse*, ce plan impliquait le licenciement de deux employées, un départ anticipé à la retraite et la «réaffectation» d'une employée pour une «période probatoire de trois mois».

À la mi-décembre, «il y a eu un peu de précipitation» de la part de Bruno Fortier en vue de mettre en œuvre son plan, a raconté le sous-ministre.

Une missive de Bruno Fortier envoyée à Alain Cloutier en décembre, obtenue également par *La Presse* la semaine dernière, confirme que le délégué souhaitait aller de l'avant dès le début de l'année, le 4 ou le 11 janvier.

«J'ai accumulé 20 ans d'expérience comme employeur, je suis avocat et je tente de me conduire avec la meilleure dignité. J'ai procédé à plus de 15 congédiements et licenciements tant dans le secteur public que privé. Je n'ai jamais été poursuivi», fait valoir M. Fortier. Il se dit «assisté par un directeur de l'administration compétent en ressources humaines ayant plus de 20 ans d'expérience et (ayant procédé) à près de 200 dossiers de terminaison d'emploi».

Alain Cloutier lui a toutefois fait savoir que «le dossier n'était pas prêt» et qu'«il y avait encore beaucoup de travail à faire».

Le sous-ministre a appris en janvier qu'une «personne» de la délégation – une femme, a appris *La Presse*, qui a choisi de taire son identité – venait de déposer une plainte pour harcèlement psychologique contre M. Fortier. «Ça changeait la donne» au sujet de la réorganisation, a-t-il affirmé. M. Cloutier a décidé que le plan du délégué devait faire l'objet d'une «évaluation».

Mais Bruno Fortier a fait fi de cette directive et a fait un «geste» à l'égard de la plaignante visant à la «changer de fonction», a expliqué Alain Cloutier. «Ce geste-là allait à l'encontre total de ce qui avait été convenu avec M. Fortier.»

Selon ce qu'a appris *La Presse*, l'employée concernée envisageait même de recourir aux services d'un avocat, en dépit des efforts d'une médiatrice envoyée à New York par le Ministère. Cette menace de recours juridique a pesé lourd dans la décision de rappeler Bruno Fortier à Québec, le 14 mars.

Ce jour-là, Alain Cloutier a rencontré le délégué pour lui «signifier qu'il y avait un bris de confiance».

Le Ministère veut éviter « à tout prix » que M. Fortier « retourne à New York ». Cette directive vise à « assurer la protection » de la plaignante.

Il a ensuite recommandé à Monique Gagnon-Tremblay de congédier M. Fortier, proche du premier ministre, ce qui a été fait aussitôt.

Lors de la rencontre du 14 mars, Alain Cloutier a remis à Bruno Fortier une lettre lui demandant de rester au Québec. Le MRI veut éviter «à tout prix» que M. Fortier «retourne à New York», ce que *La Presse* avait révélé il y a un mois. Toujours selon Alain Cloutier, cette directive vise à «assurer la protection» de la plaignante.

Le sous-ministre a souligné que les effets personnels de Bruno Fortier sont entreposés à New York. Il attend des nouvelles de son mandataire – qui n'a pas rappelé le MRI depuis plus d'une semaine – pour les expédier.

Le 19 mars, Monique Gagnon-Tremblay avait pourtant affirmé en Chambre que M. Fortier «aura tout le loisir d'aller chercher ses effets personnels, voyons!» Le leader parlementaire de l'ADQ, Sébastien Proulx, a accusé la ministre de «mentir». Il ne croit pas la version du gouvernement selon laquelle des «raisons administratives» expliquent le renvoi de Bruno Fortier.

Une commission parlementaire se tiendra le 29 avril afin de faire la lumière sur les circonstances entourant ce congédiement en catastrophe. Bruno Fortier, Jean Charest, Monique Gagnon-Tremblay et Alain Cloutier feront partie des personnes convoquées.

EN BREF

Pas de crainte de représailles américaines

Le ministre de l'Industrie, Jim Prentice, ne craint pas que le Canada fasse l'objet de représailles des États-Unis à la suite de la décision du gouvernement Harper de bloquer la vente des divisions aérospatiales de MacDonald Dettweiler and Associates (MDA) à des intérêts américains. Le ministre dit avoir confiance que les voisins continueront à travailler ensemble dans le domaine aérospatial comme ils le font depuis des décennies même si cette décision a soulevé la colère de certains membres du Congrès américain. «Il s'agit d'une entreprise qui entretient une relation importante avec le gouvernement du Canada depuis des années. L'entreprise a eu beaucoup de contrats de l'Agence spatiale. Le cœur de cette transaction est un satellite qui a été lancé avec l'aide du gouvernement du Canada. Il faut préserver cela», a lancé M. Prentice dans une entrevue exclusive accordée à *La Presse*.

- Joël-Denis Bellavance

Plus de détails sur Cyberpresse.ca/Prentice

Publication réclamée du rapport Bouchard-Taylor

L'ADQ réclame la publication immédiate du rapport de la commission Bouchard-Taylor, afin que le gouvernement puisse adopter une politique d'encadrement des accommodements raisonnables. Le chef adéquiste, Mario Dumont, a dit, hier, craindre que le rapport ne soit rendu public qu'à la toute fin des travaux parlementaires, en juin, afin qu'il passe inaperçu dans l'opinion publique, à la veille des vacances estivales. Les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor devaient remettre leur très attendu rapport à la mi-mars, mais ils ont obtenu du gouvernement un délai jusqu'en mai. Or, début avril, la commission annonçait que la rédaction du rapport était terminée, et qu'il ne restait que les différentes étapes de production. Le premier ministre Jean Charest a répondu que la commission était tout à fait indépendante, que ce sont les commissaires qui ont réclamé un délai supplémentaire et qu'eux seuls sont maîtres de la date de publication du rapport.

- Malorie Beauchemin

Plus de détails sur Cyberpresse.ca/Bouchard

HOUDE
DE 15 H À 19 H
AVEC LA COLLABORATION DE :
15 H 05 NORMAND LESTER 15 H 45 RENÉ VÉZINA 16 H 07 ISABELLE MARÉCHAL
16 H 45 CLAUDE POIRIER 17 H 07 JEAN LAPIERRE 17 H 45 RÉJEAN TREMBLAY
Arts et spectacles 15 H 35, 16 H 35, 17 H 35, 18 H 35 THÉRÈSE PARISIEN
18 H 55 RÉSUMÉ DE LA JOURNÉE CIRCULATION AVEC YVES LUSSIER

vancouver 2010
FOURNISSEUR OFFICIEL

UN BRILLANT AVANT-GOÛT DE L'ÉTERNITÉ

LE DIAMANT AMORIQUE^MD
BAGUE ORNÉE DE TROIS PIERRES, À PARTIR DE 9 075 $. BAGUE PARÉE D'UN SOLITAIRE, À PARTIR DE 4 500 $.

BIRKS.COM 1.800.682.2622

BIRKS

3556207A

Propos controversés du ministre des Affaires étrangères

L'opposition veut la tête de Bernier

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les partis de l'opposition demandent la tête du ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, en raison, disent-ils, du refus de ce dernier de reconnaître la « bourde » diplomatique qu'il a commise lors de sa récente visite de trois jours en Afghanistan.

Le chef de la diplomatie canadienne, de retour aux Communes hier, a refusé de s'expliquer ou de faire marche arrière sur les déclarations publiques faites en Afghanistan au sujet de la nécessité pour le président afghan, Hamid Karzaï, de remplacer le gouverneur de la province de Kandahar, Assadullah Khalid.

« M. Bernier refuse absolument de reconnaître le problème qu'il a créé et c'est pour cette raison qu'il devrait démissionner », a commenté Bob Rae, porte-parole libéral en matière d'affaires étrangères.

« Avec cette attitude, a ajouté M. Rae, il va causer encore plus de problèmes que ce qu'il a déjà causé. Il a fait une erreur très grave. Il doit comprendre qu'il a très mal parlé. En parlant publiquement comme il l'a fait de la position du gouverneur, il a mis une pression énorme sur le gouvernement de l'Afghanistan. Si ce gouvernement dit qu'il est d'accord pour changer de gouverneur, il se trouvera dans la position d'un gouvernement otage de l'Ouest, de l'OTAN, etc. Cela cause des problèmes. »

La députée Francine Lalonde, porte-parole du Bloc québécois pour les affaires étrangères, a abondé en ce sens aux Communes. « En plus d'avoir brûlé les canaux diplomatiques, a-t-elle affirmé, le ministre a menotté le président Karzaï. Limoger le gouverneur de Kandahar à ce moment-ci donnerait l'impression que le président afghan est à la tête d'un gouvernement fantoche. Le premier ministre est-il conscient que ce n'est pas très glorieux d'avoir l'air de la marionnette d'un ministre des Affaires étrangères canadien qui, lors d'un récent séjour en Afghanistan, s'est surtout illustré par sa distribution de petits gâteaux Jos Louis ? »

Le ministre des Affaires étrangères a esquivé les questions de l'opposition hier. « Je suis un grand défenseur des droits de l'homme et des droits de la personne au Canada et en Afghanistan, a-t-il dit. Ce parti et ce gouvernement se battent pour avoir une bonne gouvernance en Afghanistan. »

« Même s'il ne reconnaît pas le problème, a renchéri Bob Rae devant les journalistes, je m'attendais à ce qu'il nous dise qu'il a mal parlé, qu'il s'est mal exprimé, que ce n'était pas ce qu'il voulait dire, qu'il avait eu tort, n'importe quoi. Nous l'aurions accepté. »

« C'est carrément ridicule. Il n'a pas les compétences pour être là », a aussi affirmé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

PHOTO SHAH MARAI, AGENCE FRANCE-PRESSE

« Je suis un grand défenseur des droits de l'homme et des droits de la personne au Canada et en Afghanistan. Ce parti et ce gouvernement se battent pour avoir une bonne gouvernance en Afghanistan », a dit hier Maxime Bernier, ministre fédéral des Affaires étrangères (à droite), que l'on voit accompagné de son homologue français, Bernard Kouchner, arrivant à l'aéroport international de Kandahar le 13 avril dernier.

BMW Canada
Vente printanière
1 800 667-6679
Le plaisir de conduire.MD

L'événement fait
le printemps
BMW Canada

À partir de 2 %

Louez pendant 36 mois l'un des modèles 2008 sélectionnés*

Modèle	Taux de location spéciaux*, à partir de		Remise d'usine à concessionnaire† jusqu'à	Taux de Pourcentage Annuel (TPA)††
La Berline de Série 3	2 %		4 000 $	5,8 %
Série 5	2 %	ou	7 000 $	6,3 %
Série 7	2 %		15 000 $	9,3 %
Z4	2 %		3 500 $	5,0 %
X3	2 %		4 500 $	6,3 %
X5	2,9 %		5 000 $	6,3 %

Faites un retour en force après l'hiver.

Célébrez la saison des hautes performances en acquérant une BMW. Dès maintenant, vous pouvez profiter de nos taux réduits ou bénéficier d'une importante remise d'usine à concessionnaire. Des remises seront également proposées pour tout achat comptant. Visitez votre concessionnaire BMW local dès aujourd'hui et ne manquez pas la chance de profiter de cette offre incroyable.

3555554A

Pour un temps limité, des taux de financement spéciaux sont aussi offerts. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire BMW. * Les taux de location sont ceux offerts par Services financiers BMW Canada, sous réserve de l'approbation du crédit, sur les modèles 2008 sélectionnés. Exemple : à la location d'une BMW 323i 2008 standard à 35 900 $ avec un taux d'intérêt annuel de 2 % (ou un TPA de 5,65 %), un terme de 39 mois et un acompte de 2 700 $, les mensualités sont de 398 $, pour un coût total de 18 222 $ plus taxes; la valeur résiduelle du véhicule à la fin du terme est de 19 386 $. La première mensualité, un dépôt de sécurité de la valeur d'environ une mensualité, les frais de transport et de préparation (1 995 $), la taxe d'accise du climatiseur (100 $), les frais d'enregistrement des sûretés mobilières (jusqu'à 90 $), les frais d'administration du détaillant (s'il y a lieu) ainsi que toutes les taxes sont en sus et exigés à la signature du bail. Le permis de conduire, les assurances, l'immatriculation du véhicule ainsi que toutes les taxes applicables sont en sus. Limite de 24 000 km par année; 0,15 $ par kilomètre supplémentaire. Des frais peuvent s'appliquer. Chaque concessionnaire a la liberté d'établir ses prix à sa discrétion et d'ajouter des frais administratifs à la signature du bail, ce qui peut affecter le taux de location ou le prix du véhicule. L'offre prend fin le 30 avril 2008. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 30 avril 2008. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être annulée ou modifiée sans préavis. Tous les détails chez votre concessionnaire BMW. † La remise d'usine à concessionnaire est applicable à l'achat comptant seulement et varie selon le modèle spécifié et ne peut être combinée avec l'offre de location ou de financement. †† Le TPA varie selon le modèle standard. Toute option additionnelle au modèle standard augmentera le TPA. ©2008 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques d'images ou de symboles sont la propriété exclusive et/ou des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence.

POLITIQUE

PERQUISITIONS DANS LES LOCAUX DU PC
Les conservateurs crient au complot
www.cyberpresse.ca/complot

Des élus fédéraux défient la Chine

Des députés de toutes allégeances rencontreront le dalaï-lama

AGNÈS GRUDA

Défiant la Chine qui s'oppose à tout contact avec le dalaï-lama, un groupe de députés tiendra une réunion privée avec le leader spirituel tibétain demain à Detroit.

La délégation comprend des politiciens de toutes les allégeances politiques, y compris deux conservateurs: le député albertain Rob Anders et le sénateur Consiglio Di Nino.

« Nous ne sommes pas des faiseurs de troubles, mais nous voulons encourager la Chine à s'adapter au grand courant mondial qui permet aux gens de vivre comme ils veulent », a expliqué hier la députée bloquiste Diane Bourgeois, qui fait partie du groupe.

Le dalaï-lama poursuit cette semaine une tournée de conférences aux États-Unis où il doit rencontrer une représentante de l'administration Bush, la secrétaire d'État adjointe de la démocratie et des droits de l'homme Paula Dobriansky.

Depuis les émeutes qui ont embrasé Lhassa le 10 mars dernier, Pékin multiplie les critiques contre « le dalaï-lama et sa clique », lui attribuant la responsabilité de cette flambée de violence. Dans une déclaration récente, le gouvernement chinois l'a même accusé de préparer des attaques terroristes avec l'aide de séparatistes ouïgours – minorité musulmane qui vit dans la province chinoise du Xinjiang.

Réagissant à l'annonce de la rencontre de Detroit, un porte-parole de l'ambassade de la Chine à Ottawa a averti que ce geste risquait de compromettre les futures relations entre les deux pays.

« Ils devraient éviter de faire des choses qui risquent de blesser les sentiments du peuple chinois et de miner les relations bilatérales », a dit Yuzhen Tian au *Globe and Mail*.

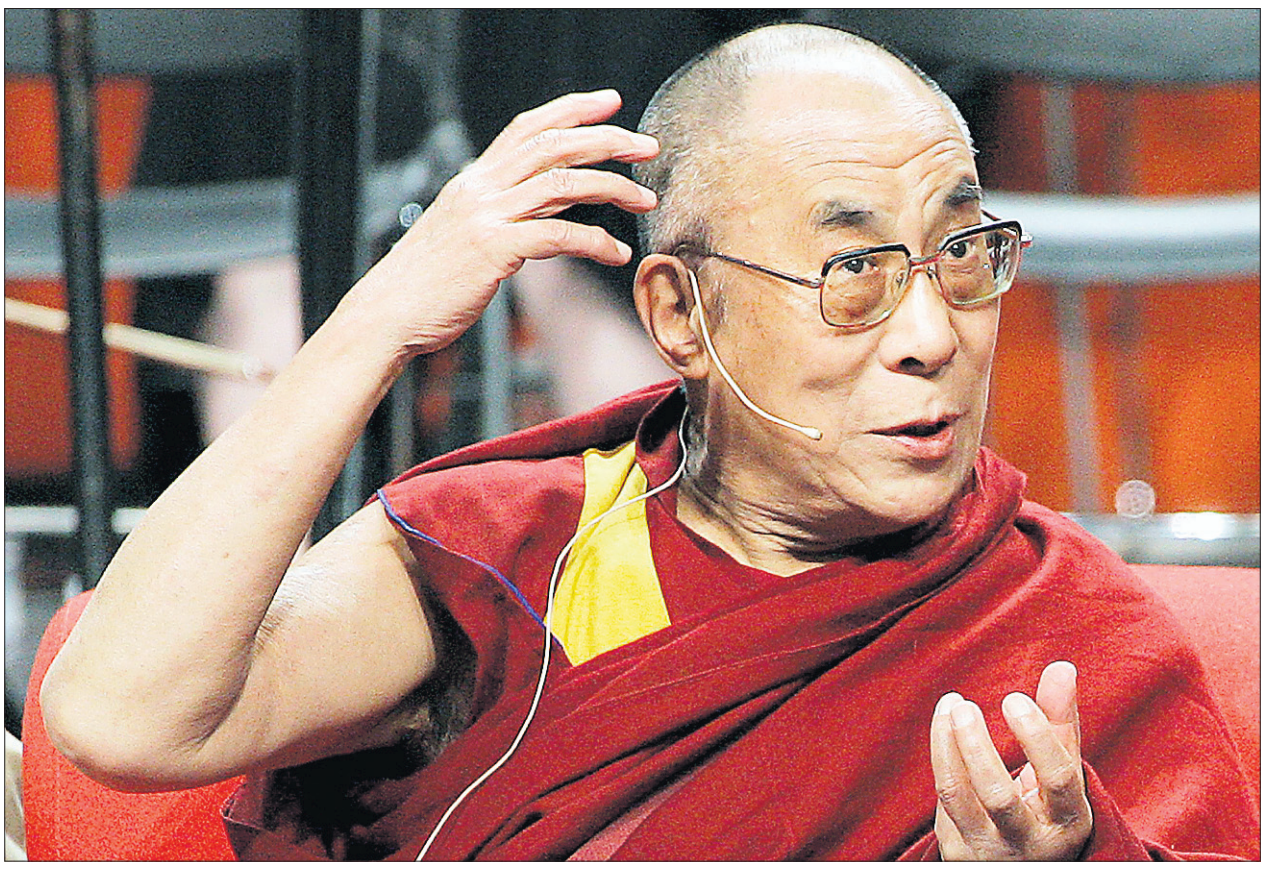

PHOTO TED S. WARREN, ASSOCIATED PRESS

Le dalaï-lama poursuit cette semaine une tournée de conférences aux États-Unis.

Mais Diane Bourgeois ne prend pas la menace très au sérieux. « Face à la Chine, tous les pays marchent sur des œufs. Mais je ne crois pas que ce pays va s'empêcher de faire des affaires avec le Canada parce que nous appuyons les revendications légitimes du Tibet », a-t-elle estimé.

Qu'espère-t-elle au juste de cette rencontre ? « Je voudrais bousculer la Chine, l'encourager à respecter les droits fondamentaux. »

Le voyage de demain est organisé par le Comité Canada-Tibet, dont le directeur général, Dermod Travis, dit souhaiter que de telles initiatives incitent Pékin à reprendre un dialogue substantiel avec le leader tibétain en exil.

Les députés qui rencontreront le dalaï-lama appartiennent quant à eux au groupe parlementaire des Amis du Tibet.

Au ministère des Affaires étrangères, on souligne que l'initiative n'émane pas du gouvernement mais d'un groupe de députés et sénateurs de toutes les couleurs politiques.

Le gouvernement Harper a déjà appelé la Chine à mieux respecter les droits de l'homme. Et le premier ministre a annoncé qu'il ne se rendrait pas à la cérémonie d'ouverture des Jeux de Pékin – en affirmant toutefois que sa décision n'avait rien de politique et ne constituait pas un boycott.

Dermod Travis s'est dit globalement satisfait de la position canadienne, mais aurait préféré que M. Harper associe son absence aux Jeux aux violations des droits de l'homme en Chine.

Karlheinz Schreiber libéré sous caution

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber a été libéré sous caution hier et son avocat s'attend à ce qu'il demeure libre jusqu'à son témoignage à la commission d'enquête sur l'affaire Mulroney-Schreiber.

Schreiber s'est livré à une prison de Toronto le 5 mars, en attendant la décision de la Cour suprême qui aurait pu l'extrader vers l'Allemagne, où il fait face à des accusations de fraude, de corruption et d'évasion fiscale. La Cour suprême lui a permis de rester au pays jusqu'à ce qu'il puisse témoigner.

Paiement de 1,31 million

La Cour suprême de l'Ontario a permis la libération de Schreiber, après paiement d'une caution de 1,31 million. L'homme d'affaires doit demeurer dans l'une de ses maisons d'Ottawa ou de Toronto. Il doit faire part quotidiennement de ses déplacements aux autorités et ne peut pas posséder de passeport. Il pourra toutefois sortir de l'Ontario pour des périodes d'au plus deux semaines.

L'ancien premier ministre du Canada Brian Mulroney a accepté des milliers de dollars en argent liquide de la part de Schreiber, peu après avoir quitté son poste en 1993. Les deux hommes ont toutefois donné des informations différentes quant aux sommes reçues et à la raison de ces paiements.

MIEUX CONSOMMER

ÉCLAIRAGE CHAUD
• lumière plus jaune, semblable à celle de l'éclairage à incandescence
• éclairage chaleureux

ÉCLAIRAGE FROID
• lumière plus blanche, voire bleutée
• éclairage fonctionnel

QUI A DIT QUE L'ÉCLAIRAGE AVEC DES FLUOCOMPACTES NE VOUS FERAIT NI CHAUD NI FROID ?

Pour un éclairage plus chaleureux ou fonctionnel, optez pour des ampoules fluocompactes homologuées ENERGY STAR® **blanc doux** ou **blanc froid**. Elles consomment jusqu'à 75 % moins d'énergie et durent jusqu'à 10 fois plus longtemps.

ENERGY STAR HAUTE EFFICACITÉ HIGH EFFICIENCY

OBTENEZ JUSQU'À 25$* **de remise par la poste** à l'achat d'ampoules fluocompactes homologuées ENERGY STAR.

Obtenez votre coupon chez votre détaillant participant ou sur notre site au **www.hydroquebec.com/residentiel**.

*Offre d'Hydro-Québec. Certaines conditions s'appliquent.

Hydro Québec

3542678A

ERRATUM

Publicité Air Transat du 16 avril 2008, cahier A.

Vous auriez dû lire
Vols aller-retour à partir de… (taxes non incluses). Veuillez vous référer à la publicité Air Transat d'aujourd'hui dans le cahier A.

Nous sommes désolés pour les inconvénients et nous vous remercions de votre compréhension.

air transat

3557007A

new balance

ACHETEZ
DIRECTEMENT DE NEW BALANCE
MONTRÉAL
www.newbalancemontreal.com

ARAVON FEMME

WSM 01 CP
semelle amovible pour orthèse

HOMME

MX 1009 WN
prix ajusté au $ canadien

FEMME

WR 1223 ST

3556814

Ajustement en magasin sur **tapis roulant**.
Conseiller certifié «Procare»

new balance Montréal
Complexe Les Ailes
Niveau Métro
677 Ste-Catherine O, Montréal QC
(514) 844-2777 McGILL

vroum-vroum

L'ÉVÉNEMENT PASSEZ À LA VITESSE mazda

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT

JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUTES LES MAZDA 2008 NEUVES†

Des compactes excitantes à conduire, des berlines sport exceptionnelles, des VUS multisegment innovateurs…
tous les modèles de notre gamme plusieurs fois primée ont l'ADN d'une voiture sport.
Et comme on voit des zéros partout ce printemps, c'est en plein le temps de passer à la vitesse Mazda.
Alors n'hésitez pas : voyez votre concessionnaire dès aujourd'hui pour un essai routier.

mazda 3 2008

LOUEZ À PARTIR DE

195 $

PAR MOIS, POUR 60 MOIS*

0 $ COMPTANT INITIAL

TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

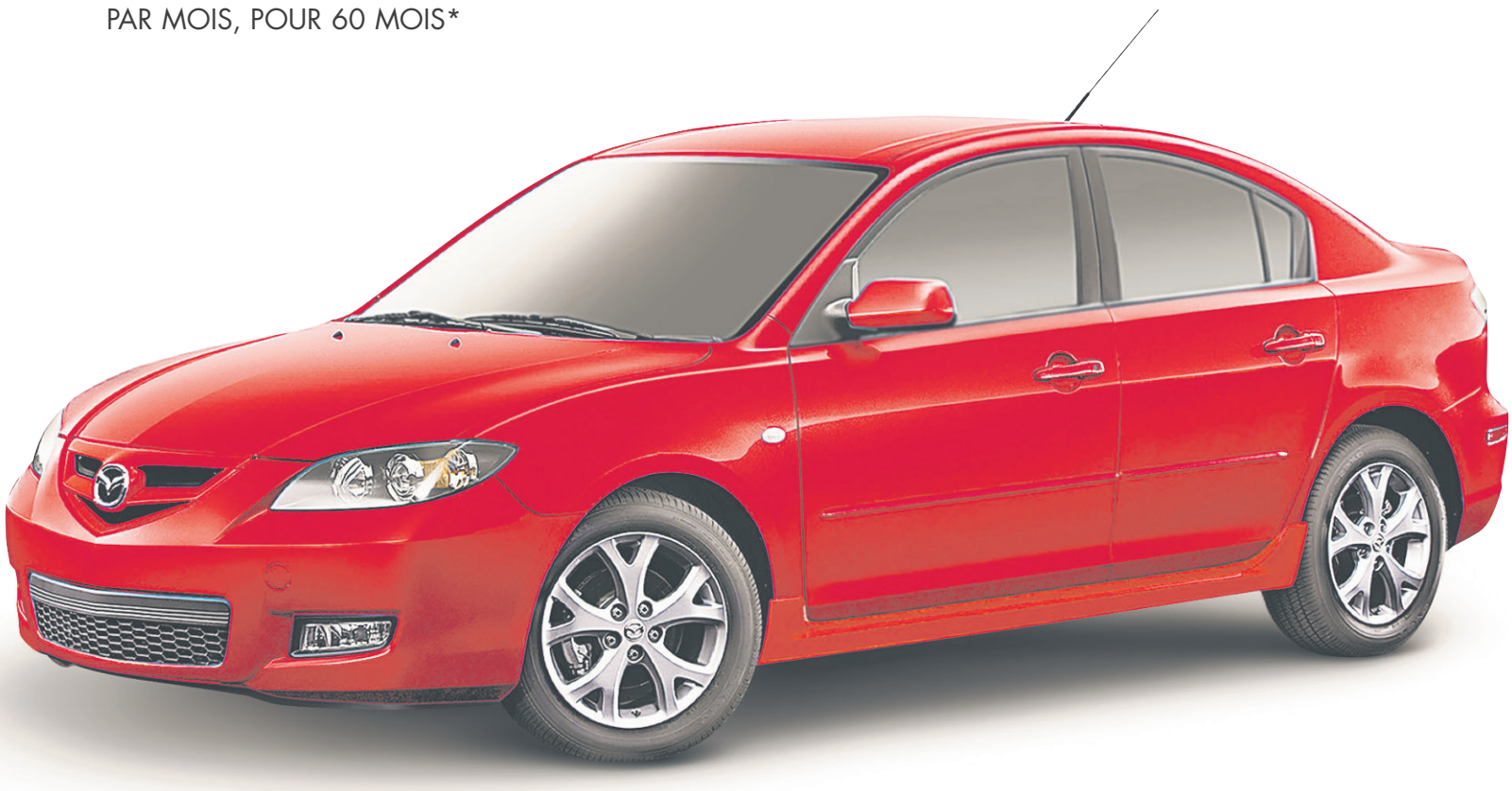

Mazda3 GT illustrée

Pour une 5e année consécutive
PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Le Guide de l'auto MC 2008

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

mazda

3554376A

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

† Financement à l'achat aux particuliers de 0 % jusqu'à 60 mois sur toutes les Mazda 2008 et 2008,5 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes disponibles. *Offre portant uniquement sur la location au détail des Mazda 3 GX (D4AXS58AA00) 2008 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés à la livraison. Frais de transport et préparation (1 275 $) en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 12¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. Le modèle illustré l'est à titre indicatif seulement en ce qu'il peut comporter des équipements optionnels non-inclus dans les offres mentionnées. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 10 avril 2008.

3554400

KARLSÖ. Parasol.
49$

KARLSÖ. Parasol. 49 $. Toile amovible et lavable. Inclinable. Ø300cm.

SALVIA. Jardinière à suspendre. 9,99 $ ch.
Acier galvanisé résistant à la rouille. Ø25×H20cm.

SOMMAR. Lanterne pour bougie à réchaud. 4,99 $ ch.
Usage intérieur ou extérieur. Verre et acier de couleurs variées. Ø10×H29cm.

NOUVEAU !

Cet été, l'herbe sera plus verte chez vous !

Venez vite voir les centaines de nouveaux articles tout juste arrivés !

GRENÖ. Hamac.
49$99

GRENÖ. Hamac. 49,99 $. Assez grand pour 2 personnes. Couleurs variées. 100 % coton. 140×220cm.

SOMMAR. Bougie-bloc et coupelle. 6,99 $ ch. Couleurs variées.
Combustion env. 60 heures.
Coupelle en acier. Ø10×H10cm.

SOMMAR. Ensemble carafe et 4 verres. 14,99 $. Verre brun.
Carafe, 1,5 litre. H28cm. Verre, 50cl. H15cm.

SOMMAR. Poignées. 3,99 $ les 2. Motifs variés.
100 % coton. 23×23cm.

SOMMAR. Tablier. 8,99 $. Poches pratiques.
Motifs variés. 100 % coton. 45×70cm.

SMIDÖ. Banquette. 69 $. Acacia massif et composite bois-plastique. L113×P61×H82cm.

SMIDÖ. Banquette et table.
149$

SMIDÖ. Table. 80 $. Acacia massif et composite bois-plastique. L115×L69×H69cm.

KVARNÖ. Chaise longue. 199 $. Dossier et pied inclinables. Roulettes facilitant le déplacement. Acacia massif et aluminium galvanisé. A.R. L197×L60×H32cm.

Quiche et salade

Excellent choix végétarien

4$99

IKEA BOUCHERVILLE
586, rue de Touraine
(Autoroute 20, sortie 95)
Tél. : 450-449-6755
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

IKEA MONTRÉAL
9191, boul. Cavendish
(Autoroute 40 et boulevard Cavendish)
Tél. : 514-738-2167
Lundi - vendredi 10 h - 21 h
Samedi - dimanche 9 h - 17 h

www.fr.IKEA.ca
Magasinage à distance, 1-866-866-IKEA

IKEA®

Si bien chez soi

Jusqu'à épuisement des stocks. Le choix varie selon les magasins. Aucun bon différé. A.R. : assemblage requis. Les articles annoncés ici ne sont pas tous offerts en ligne. © Inter IKEA Systems B.V. 2008.

8554547A

Neuf mois de prison pour un trafiquant

ANDRÉ CÉDILOT

En envoyant Yves Labonne en prison pour le trafic d'un kilo de cocaïne, le juge Claude C. Gagnon s'est dit convaincu que le geste de l'accusé était « le prélude à des transactions encore plus importantes entre les mêmes acteurs ». Labonne était non seulement un trafiquant expérimenté, mais il avait aussi la confiance de l'avocat Roger Bellemare, instigateur de ce trafic.

Comme il est incarcéré depuis le 18 avril 2006, Labonne a vu sa peine de 4 ans de pénitencier réduite à neuf mois. Selon le jugement rendu lundi, en Cour supérieure, il y avait à peine 45 jours que Labonne était sorti de prison quand il s'est impliqué dans cette histoire de trafic de drogue présumément organisée par le criminaliste bien connu de Trois-Rivières.

Selon le juge Gagnon, tout a commencé en mars 2006 quand l'avocat Roger Bellemare a confié à un indicateur de police qu'il pouvait facilement disposer de 50 kg de cocaïne d'une grande pureté, et qu'il cherchait un acheteur. L'agent-source a tout raconté à ses contrôleurs de la Sûreté du Québec, qui ont monté une opération visant à épingler les trafiquants.

L'agent IN-3233, qui a déjà trempé dans le trafic de drogue, a ainsi pris contact avec un certain Paul Morency, à la tête d'un réseau de revendeurs de la région trifluvienne. Après diverses tractations, alors que la transaction est imminente, Labonne entre en scène à titre d'intermédiaire entre Morency et les vendeurs, ainsi que le représentant de Me Bellemare supposément appelé à le représenter lors de la transaction prévue pour le 18 avril 2006.

Ce jour-là, indique le juge qui a rendu sentence, l'informateur était au palais de justice de Trois-Rivières quand Me Bellemare lui aurait dit de se rendre dans un restaurant de Repentigny pour y rencontrer Labonne afin de finaliser la vente du kilo de cocaïne à Paul Morency. La drogue est transigée dans un autre restaurant de Terrebonne, cependant que c'est IN-3233 qui ira la livrer dans un motel où l'attendent Morency et son frère. Un peu plus tard, Morency paiera 29 500$ à Labonne pour l'achat du kilo de cocaïne. Tout le monde sera arrêté dans les heures suivantes.

Dans sa plaidoirie sur la sentence à imposer, l'avocat de Labonne, Me Michel Barrette, a plaidé que son client « avait commis son crime dans l'espoir d'obtenir la considération de Me Bellemare ». Celui-ci l'avait déjà défendu dans le passé. Selon l'avocat, Me Bellemare devait remettre 500$ à Labonne pour sa participation à la transaction. Celui-ci dit avoir accepté de faire jouer ses relations dans le milieu moins pour l'argent que par amitié pour Me Bellemare.

Bien qu'il se soit dit peu impressionné par la sincérité de Labonne quant à son implication dans le milieu de la drogue et l'importance des transactions qu'il projetait faire, le juge Gagnon garde quand même espoir qu'il puisse se réhabiliter un jour.

Règlement de comptes relié aux gangs de rue

MARCEL LAROCHE

L'homme tué de plusieurs balles tôt hier matin, dans le sud-ouest de Montréal, était connu de la police comme un petit revendeur de stupéfiants relié aux gangs de rue jamaïcains.

C'est du moins ce qui ressort des premiers éléments de l'enquête sur la mort violente de l'homme de 25 ans, assassiné alors qu'il déambulait sur le trottoir, à l'angle des rues George-V et Saint-Antoine, dans l'arrondissement de Lachine.

La victime, dont l'identité n'a pas été divulguée, gisait sans vie à côté de son chien quand un passant l'a trouvée baignant dans son sang, vers 2h30 hier. Personne ne semble avoir été témoin de l'attentat, qui a toutes les apparences d'un autre règlement de comptes entre membres de gangs de rue.

Comme dans la plupart des crimes du même genre, les enquêteurs de la Section des crimes majeurs disposent de peu d'informations. De toute évidence, les meurtriers frayent dans le même milieu criminel que la victime.

Il s'agit du huitième homicide cette année dans l'île de Montréal, comparativement à 14 au même moment en 2007.

EN BREF

Meurtre à Longueuil

Un homme de 20 ans a été poignardé à mort, hier soir, à Longueuil. Vers 19h, la victime est sortie, titubante, d'une voiture garée dans le stationnement d'un terrain de pratique de golf sur le boulevard Wilfrid-Laurier, dans l'arrondissement de Saint-Hubert. L'homme a fait quelques pas avant de s'effondrer, sous les regards médusés de quelques golfeurs qui passaient par là. Des témoins ont aperçu une voiture pâle quittant rapidement les lieux. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Charles-LeMoyne, où son décès a été constaté. Au moment de mettre sous presse, les policiers n'étaient pas en mesure de dévoiler son identité. C'est le deuxième meurtre commis à Longueuil cette année.
Martin Croteau

3555060A

Captez la vie Magasinez en ligne sur www.lozeau.com

EPSON Stylus Photo R280
• Correction photo automatique
• Comprend 6 cartouches individuelles
*À l'achat de cette imprimante et d'un appareil photo numérique.
Après remise postale de 100$, taxes en sus
0$*

DA EPR280

D60 GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC
• 10,2 mégapixels, système anti-poussière
• Processeur Expeed, D-Lighting Actif
• Incluant un objectif 18-55 mm VR et un objectif 55-200 mm VR
1029,99$ EN PRIME 72$ en cartes rabais (1)
NI D60DUOVR

619,99$ NI 17060	Boîtier seulement
769,99$ NI D601855VR	Incluant un objectif 18-55mm VR
1329,99$ NI D6018200VR	Incluant un objectif 18-200mm VR

NOUVEAUX BAS PRIX
D80 GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC
• 10,2 mégapixels, écran ACL de 2,5 po
• Mesure 3D Colour Matrix Metering II
• Mise au point sur 11 zones
• Incluant un objectif 18-135 mm
1049,99$ Rég.: 1099,99$ EN PRIME 72$ en cartes rabais (1)
NI KITD8018135

799,99$ Rég.: 829,99$	Boîtier seulement NI 17080
1099,99$ Rég.: 1159,99$	Incluant un objectif 18-70mm NI KITD801870

Coolpix P60 GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC
• 8,1 mégapixels
• Zoom optique 5x
• Jusqu'à 2000 ISO
• Réduction de vibration VR
239,99$ EN PRIME 62$ en cartes rabais (2)
NI 16674

Coolpix P5100 GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC
• 12 mégapixels, zoom optique 3,5x
• Stabilisation d'image VR, griffe de flash intégrée
349,99$ EN PRIME 62$ en cartes rabais (2)
NI 16659

Coolpix S210 GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC
• 8 mégapixels, écran 2,5 po
• Zoom optique Nikkor 3x
• Couleurs: noir, prune et saphir
189,99$ NI 16658
EN PRIME 62$ en cartes rabais (2)

Coolpix S550 GARANTIE 2 ANS Nikon CANADA INC
• 10 mégapixels, écran 2,5po
• Zoom optique 5x avec E-VR
• Couleurs: noir, prune et saphir
249,99$ NI 16666
EN PRIME 62$ en cartes rabais (2)

SB600 GARANTIE 25 ANS Nikon CANADA INC
• Compatible I-TTL
• Nombre guide de 30m à 100 ISO
259,99$ NI 14551

8,5x56 Monarch GARANTIE 25 ANS Nikon CANADA INC
• Grossissement 8,5x
• Étanches et anti-buée
379,99$ NI 11867

10x56 Monarch GARANTIE 25 ANS Nikon CANADA INC
• Grossissement 10x
• Lumineuses et anti-choc
399,99$ NI 11868

Coffret numérique*
100 photos 4" x 6"
33¢ la photo
33$ chaque coffret
* Non applicable sur les commandes Internet

TIRAGE
mp MONTRÉAL PASSION PHOTO
10 000$ de produits Nikon
Au profit de : HMR Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Centre affilié à l'Université de Montréal
Billets disponibles en magasin
Règlements disponibles en magasin

L.L.Lozeau Ltée
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE
6229, rue St-Hubert, Montréal (Québec) | 514.274.6577 | www.lozeau.com

Photos peuvent différer. Valide jusqu'au 30 avril 2008
(1) Comprend: 20$ de rabais sur un plan de protection, 20$ de rabais sur une location de 40$ et plus, 20$ de rabais sur un atelier et un 2 pour 1 pour photo passeport (valeur approximative de 72$) (2) Comprend: 10$ de rabais sur un plan de protection, 20$ de rabais sur une location de 40$ et plus, 20$ de rabais sur un atelier et un 2 pour 1 pour photo passeport (valeur approximative de 62$)
3554414A

SUR CYBERPRESSE.CA

PHOTO-BULLE

Voyez la photo-bulle de l'incendie majeur survenu à Lachine sur cyberpresse.ca/lachine

ÉDITO VIDÉO

Les conservateurs feraient mieux d'admettre leurs fautes dès maintenant plutôt que chercher à les camoufler, dit André Pratte dans sa vidéo sur cyberpresse.ca

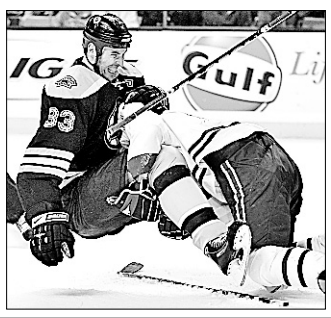

CANADIEN

Le Canadien aura-t-il raison des Bruins ? Suivez le match en direct dès 19h et voyez nos photos sur cyberpresse.ca

NOS BLOGUES

PAUL ROUX
LES AMOUREUX DU FRANÇAIS

Jouer comme une fillette

Tomas Plekanec dit avoir joué comme une fillette. L'expression a choqué femmes, filles et fillettes, ainsi que quelques pères et maris, comme en témoigne la chronique de ma collègue Marie-Claude Lortie. Lisez la suite sur cyberpresse.ca/amoureux

Lisez la suite sur **www.cyberpresse.ca**

Une amende salée rend l'ail des bois indigeste

CHRISTIANE DESJARDINS

« Si j'aurais su, j'aurais pas venu. » C'est un peu ce que se dit Alexandre Derrien, un jeune homme de 24 ans, qui se retrouve avec une amende de plus de 3185$ à payer, ou, à défaut, de la prison à purger, parce qu'il a cueilli de l'ail des bois au printemps 2006.

« Si on m'avait demandé d'aller cueillir du pot, ou des champignons magiques, c'est sûr que j'aurais dit non. Mais de l'ail, je ne savais pas que c'était interdit. J'ai dit oui. C'était une journée de fin de semaine. Je n'avais rien à faire. J'allais prendre l'air et me faire 60$ », raconte Alexandre Derrien, en ajoutant que c'est le coloc du père d'un ami qui leur a offert ça.

C'est ainsi qu'à l'aube, le lendemain, Derrien, son ami mineur et un autre individu, montaient à bord d'une voiture conduite par un autre homme et prenaient la direction de Sherbrooke. Après deux heures de trajet, ils étaient lâchés dans une « semi-forêt », raconte-t-il. « Le conducteur est reparti et a dit qu'il viendrait nous chercher plus tard. J'ai commencé à trouver ça bizarre quand le gars avec nous a dit de ne pas faire de bruit. Mais je ne pouvais pas m'en aller. Le lift était parti. On a commencé à ramasser l'ail. Il y en avait partout. Il fallait faire attention où on mettait les pieds. »

Selon Derrien, leur cueillette a été interrompue vers 13 h ce jour-là, quand les policiers de la SQ, puis les gardes-chasse sont arrivés.

« Le propriétaire du terrain les avait appelés. Ils ont dit qu'on n'avait pas le droit d'en cueillir plus que 50 par année chacun. Dans nos chaudières, je pense qu'ils en ont compté 4500 en tout. » La cueillette a évidemment été confisquée. Derrien n'a jamais vu la couleur des 60$, mais quelques mois plus tard, il a vu celle d'une contravention de 3125$ pour avoir enfreint la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Le jeune homme, qui aurait éprouvé des problèmes d'adaptation à l'école et aurait tout juste terminé son primaire, n'y a pas vu d'urgence. Un jugement par défaut a été rendu contre lui. Il doit maintenant payer 3185$ (avec les frais) ou aller en prison. Sans emploi, il n'a pas d'argent pour payer. Hier, son grand-père, André Derrien, qui vogue allègrement vers ses 80 ans, s'est présenté au palais de justice de Montréal avec son petit-fils, dans l'espoir de trouver un meilleur arrangement. « Trois mille dollars, c'est beaucoup », se désolait le grand-papa, ne sachant pas trop à quelle porte frapper. L'affaire est traitée au palais de justice de Sherbrooke, alors qu'eux résident à Montréal. Le jeune Derrien jure qu'on ne l'y reprendra plus. « Si on me demande d'aller cueillir quelque chose, ça va être non. »

Déclaré espèce menacée, l'ail des bois fait l'objet d'une sévère réglementation depuis 1995. Sa commercialisation est totalement interdite, tandis que la cueillette, uniquement pour consommation personnelle, est permise pour un maximum de 50 bulbes par année par personne. Les amendes vont de 500$ à 20 000$ pour une première infraction, et de 1000$ à 40 000$ s'il s'agit d'une deuxième infraction en trois ans. Dans le cas de commercialisation, les amendes peuvent aller jusqu'à 80 000$.

Hôpital commandité

L'hôpital de Hull, à Gatineau, a signé une entente avec une multinationale française afin de réduire le temps d'attente à sa clinique du sommeil, tandis qu'en échange, il devra faire la promotion de l'entreprise. L'hôpital a accepté une commandite de VitalAire, filiale du groupe français Air Liquide. Cette entente de cinq ans d'une valeur de 420 000$ permettra à l'hôpital d'effectuer huit fois plus de tests de diagnostic et de réduire l'attente. — La Presse Canadienne

solarium
SERVITECH
LAVAL : AUT. 15 16
GRANBY : AUT. 10 68
SALLE DE MONTRE
1-800-567-0443
solarium-servitech.com
3553986 3557222

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2008-04-16

	1	2	3
La Poule aux Œufs d'Or	25 000 $	50 000 $	100 000 $
La Poule aux Œufs d'Or Plus	003760	613698 décomposables	133673

Numéros « Télé » : 268082 808893 961270 non décomposables — Numéro boni : 24

Lotto 649 : 13 25 34 35 47 48 — compl. 22
Québec 49 : 04 30 32 36 38 46 — compl. 34
La Quotidienne : 3 087 / 4 9173
Banco : 04 06 07 10 12 13 24 28 30 34 37 40 42 45 54 55 62 65 67 68
Triplex : 05 19 29 35 36
Astro : Jour 07 - Mois MARS - Année 48 - Signe LION
Extra : 5294122

Jouez gagnez ! 2 000 $ TOUTES LES 2 SEMAINES À VIE! NE MANQUEZ PAS LE TIRAGE CE SOIR.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

CÉLÉBREZ LE JOUR DE LA TERRE À LA BIOSPHÈRE
Ne manquez pas nos conférences sur les écotechnologies et l'habitation écologique
Les 19 et 20 avril 2008
La rénovation écologique à la portée de tous, 13 h 30
Emmanuel Cosgrove, directeur d'Écohabitation.com
Buckminster Fuller et l'avenir des écotechnologies, 15 h
Peter Kettenbeil, conseiller technologique en environnement
Et faites aussi la visite guidée *Feu vert aux écotechnologies* sur les technologies vertes de la Biosphère.
Entrée gratuite pour tous
Biosphère
Musée de l'environnement
Île Sainte-Hélène, Montréal • 514-283-5000 • www.biosphere.ec.gc.ca
JEAN-DRAPEAU
Environnement Canada Environment Canada
Canada
3556400A

BANG & OLUFSEN
Combiné téléphonique universel Bluetooth 2.
Élimine les sons parasites, isole les plus fines nuances de la voix humaine.
390$
Ce que les pilotes de Formule 1 utilisent pour demander à leur femme s'ils doivent ramener du lait après le Grand Prix.
seulement chez
KÉBECSON
6555, rue Saint-Denis 514.270.7900
3555648A 3555651

C'est avril EN FOLIE CHEZ CLUB PLANCHER.
DU STYLE ET DE L'ÉLÉGANCE CHEZ CLUB PLANCHER
ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DES 2 TAXES SUR TOUS NOS BOIS EXOTIQUES.
TPS TVQ SUR TOUS NOS PLANCHERS FLOTTANTS DE LA COLLECTION SUMMUM
EXIGEZ SUMMUM, FIABILITÉ ET STYLE AUX MEILLEURS PRIX
3555818
CLUB PLANCHER MAINTENANT 6 MAGASINS — OUVERT TOUS LES JOURS. MÊME LE DIMANCHE.
BROSSARD 5750 B, boul. Taschereau (Mail Carnaval voisin du Super C) 450-445-0303
JOLIETTE 543, Dollard (Voisin du Benny's) 450-757-1186
LAVAL 3623, autoroute 440 O. (Voisin du Marché 440) 450-681-1149
LONGUEUIL 3712, chemin Chambly (Près de la 116) 450-651-5805
ST-JEAN 875, rue Cloutier (À l'est de Pierre-Caisse) 450-348-7889
VAUDREUIL-DORION 54, Cité des Jeunes (Voisin du Scores) 450-424-1185
CLUB PLANCHER
PLANCHER FLOTTANT - BOIS FRANC ET EXOTIQUE

COLLECTION

FEMME

ACTUELLE

ÉLÉGANTE

CONTEMPORAINE

LE VESTON
SAFARI MODERNE
280.00
Manches courtes effet cape, col à larges pointes tailleur, double boutonnage, plis creux à la taille sous une large ceinture. Coton beige tropical. 4 à 16. Jupe 160.00

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

3540319A

FORUM

André Desmarais › Président du conseil d'administration LA PRESSE
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Le dossier hanté

akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Le ministère de la Santé testera bientôt un nouveau système pour informatiser et mettre en réseau une partie du dossier médical des Québécois. Un projet ambitieux qui requerra une extrême vigilance.

Permettre au médecin de voir en un coup d'œil les médicaments que vous prenez et les résultats des tests que vous avez passés? Les gains potentiels quant aux diagnostics et à l'élimination de tests inutiles sont évidents. Mais quel chemin tortueux pour en arriver là!

On a longtemps pensé que ça se ferait avec une carte à puce, mais Québec a finalement choisi de stocker les renseignements dans des serveurs régionaux. Seuls quelques éléments-clés du dossier du patient seront disponibles, et l'accès sera limité à certains professionnels de la santé. C'est ce système qui sera bientôt testé à Québec.

Évitons de répéter le fiasco du registre des armes à feu.

Une démarche en apparence limpide, mais qui présente plusieurs zones d'ombre. D'abord, au plan de la transparence. Comme le rappelle notre collègue André Noël dans son dossier publié aujourd'hui, la loi 83, qui détaille les modalités du futur système, prévoit que chaque usager devra donner son accord au partage de ses renseignements personnels. C'est ce qu'on appelle le consentement explicite.

À l'origine, le gouvernement avait plutôt proposé que tous les citoyens soient présumés consentants, tout en leur permettant de se retirer du système. Il s'est ravisé devant l'opposition de groupes comme la Commission d'accès à l'information, le Protecteur du citoyen et le Barreau du Québec. Mais il est revenu à la charge en décembre dernier, à quelques jours de Noël, avec un nouveau projet de loi imposant le consentement implicite. Et la Commission d'accès sera le seul organisme invité à se prononcer lors de l'étude article par article.

Nous sommes convaincus que le système sera plus facile à implanter si on y inclut d'emblée toute la population. Persuader les patients un à un pourrait en effet s'avérer assez long. Mais cette façon de ramener le consentement implicite par la porte d'en arrière nous paraît pour le moins cavalière. Ce n'est pas comme ça qu'on va inspirer confiance aux citoyens inquiets, à juste titre, de la protection de leurs renseignements personnels.

////////////////////////

L'aspect financier est un autre objet de préoccupation. Des fonds publics considérables sont en jeu: 562 millions pour implanter le système dans toute la province, et au moins 250 millions pour rehausser l'informatique du réseau de la santé.

Or, comme l'a révélé le vérificateur général, un contrat de 111 millions a déjà été attribué sans suivre les règles du ministère de la Santé, permettant à un seul soumissionnaire de se qualifier. Le ministre Couillard conteste cette interprétation, mais la question de fond demeure: a-t-on tout fait pour obtenir la meilleure solution au meilleur prix possible? Difficile de le croire en lisant le rapport du vérificateur. Sans oublier que si le ministère ne respecte pas son ambitieux échéancier, la facture risque d'augmenter.

Personne n'a oublié les dépassements de coûts stratosphériques du registre fédéral des armes à feu, un autre système informatique gouvernemental pourtant bien intentionné. On ne peut pas se permettre un tel fiasco avec le dossier santé.

Fermez-la!

nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

C'est désespérant de voir à quel point l'idée de fermer un demi-kilomètre de rue dans le Vieux-Montréal durant l'été semble compliquée. La Ville de Montréal veut transformer la rue Saint-Paul en rue piétonne et tout le monde s'énerve: les résidants ont peur de ne pas pouvoir rentrer chez eux en voiture, les commerçants craignent que les touristes désertent le secteur et que les boutiques soient remplacées par des terrasses. Quant au maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoit Labonté, il voudrait consulter la population et évaluer les impacts avant de prendre une décision. Misère, on ne parle tout de même pas de fermer le centre-ville de Montréal à la circulation automobile! On veut simplement fermer un tronçon de rue d'un quartier histoire et touristique sur lequel se trouvent quelques restaurants, petits hôtels et boutiques de souvenirs qui risquent de voir leur clientèle augmenter, pas diminuer.

Le maire Labonté fait-il exprès pour lever le nez sur ce projet parce qu'il a été proposé par la ville-centre? C'est l'impression qu'il donne. C'est d'autant plus frappant qu'il n'a pas consulté les résidants de son arrondissement avant d'annoncer la fermeture de la rue Sainte-Catherine, dans le Village. Or la rue Sainte-Catherine est une artère pas mal plus névralgique que la rue Saint-Paul.

Si on veut connaître l'impact de la piétonnisation de ce petit bout de rue, c'est simple, fermons-le pour l'été. Les touristes et les travailleurs du quartier vont probablement adorer marcher dans la rue sans risquer de se faire rouler sur les pieds par une voiture. Et si l'expérience s'avère un fiasco, eh bien, on n'a qu'à ne pas la répéter l'été suivant.

Leçon de vie

NATHALIE COLLARD

Professeur en informatique, marié, père de trois jeunes enfants, Randy Pausch est atteint du cancer du pancréas et se sait condamné. En septembre dernier, il est invité à donner un cours dans le cadre de la série « Last Lectures », des conférences très en vogue aux États-Unis dans lesquelles on demande à des professeurs réputés de donner un cours comme s'il s'agissait de leur dernier. Pour Pausch, ce sera bel et bien le dernier.

C'est pourquoi il a voulu faire de cette conférence un « testament de vie » pour ses enfants. Quelqu'un a eu la bonne idée de l'enregistrer. Depuis, environ 10 millions d'internautes l'ont visionné (il est disponible sur YouTube). Le livre a suivi. *The Last Lecture* est en librairie depuis la semaine dernière.

Le phénomène se comprend aisément. Le cancer fait désormais partie de nos vies. Il est statistiquement impossible que nous ou un de nos proches ne soit pas touchés. C'est ce qui explique le succès d'ouvrages comme ceux du Dr Servan-Schreiber ou du Dr Béliveau.

Au-delà de la prévention, il y a toutefois la vie. C'est ce que nous rappelle avec simplicité le témoignage émouvant de Randy Pausch. On peut consommer du thé vert, saupoudrer nos plats de curcuma, mais n'oublions surtout pas d'exister. Avec beaucoup d'humour malgré le peu de temps qu'il lui reste, cet homme partage avec nous les quelques leçons apprises au cours de sa trop courte vie. Il ne nous livre surtout pas «Le secret» mais nous parle plutôt d'intégrité, d'amour et d'engagement. Plus qu'un testament pour trois futurs orphelins, c'est une véritable leçon de vie dont nous pouvons certainement bénéficier nous aussi.

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

VERS LA MAISON-BLANCHE

Qui surveille McCain?

S'il remporte la présidence, le candidat républicain pourrait donner en quelque sorte un troisième mandat à l'administration Bush

KARINE PRÉMONT

L'auteure est chercheuse associée à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM et professeure de science politique au Collège André-Grasset. (www.dandurand.uqam.ca/electionsusa2008)

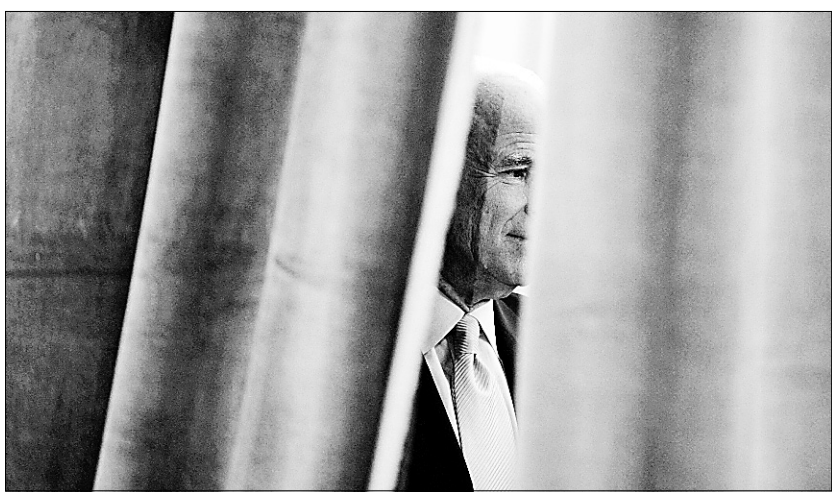

PHOTO JEFF SWENSEN, GETTY IMAGES, AFP
Le candidat républicain à la présidence américaine, John McCain.

Pendant que les candidats démocrates occupent à peu près tout l'espace médiatique consacré aux élections présidentielles américaines, John McCain en profite pour se préparer en vue de la campagne automnale, à l'abri des caméras et des questions embarrassantes. Pourtant, les prises de position du candidat républicain sur des sujets importants, comme la politique étrangère et l'économie, devraient inquiéter les Américains. De plus, les scandales le concernant, s'ils montrent timidement le bout de leur nez dans les médias, ne réussissent jamais vraiment à l'éclabousser alors même qu'ils soulèvent des doutes sur son éthique.

Lors du voyage de John McCain au Moyen-Orient, le mois dernier, il a clairement démontré qu'il entendait y poursuivre la politique étrangère de George W. Bush. En Irak, en plus d'appuyer le maintien des troupes, le sénateur de l'Arizona soutient que la présence américaine en Irak devrait imiter le modèle de l'Occupation allemande après la Deuxième Guerre mondiale et pourrait, dans ce cas, durer 100 ans. McCain en rajoute en affirmant que l'Iran représente une menace pire que l'Irak pour les États-Unis, ce qui peut laisser croire qu'il voudra y intervenir s'il est élu président.

Dans la même foulée, McCain prône l'idée d'une Ligue des démocraties, instance qui regrouperait les pays amis, qui pourrait intervenir contre les régimes dictatoriaux en contournant l'ONU et ses règles sans avoir à subir l'opprobre de la communauté internationale.

À l'heure des bilans pour l'administration Bush, cinq ans après le début de la guerre en Irak et la perte de 4000 soldats américains – et près de 100 000 Irakiens –, des positions politiques telles que celles de McCain semblent presque indécentes: les républicains ne devraient-ils pas apprendre de cette guerre? Une politique étrangère multilatérale, axée sur le renforcement des institutions internationales, ne permettrait-elle pas de renforcer le prestige des États-Unis et, par le fait même, son pouvoir dissuasif? L'opinion publique américaine, à cet égard, s'est déjà prononcée: la guerre en Irak était une erreur et il convient de ne pas la répéter.

Vision conservatrice de l'économie

Les positions de John McCain au sujet de la politique étrangère sont complétées par sa vision de plus en plus conservatrice de l'économie. En effet, le candidat républicain mise sur des baisses d'impôts importantes pour les particuliers et les entreprises, en plus de soutenir une diminution drastique des dépenses de l'État. Alors que l'administration actuelle annonce des réformes à ce sujet pour aider les citoyens à sortir de la crise économique, la position de McCain indique un retour en arrière qui pourrait se révéler douloureux pour les Américains.

Parallèlement, alors que les moindres propos émanant des clans Obama et Clinton alimentent les médias pendant des jours, voire des semaines, des éléments troublants concernant les liens de McCain avec le monde des lobbyistes, même s'ils font la manchette, finissent par rapidement tomber dans l'oubli. Tout d'abord, sa liaison présumée avec Vicki Iseman, il y a plusieurs années, n'est pas problématique en soi: McCain n'est ni le premier politicien ni le dernier à entretenir des relations extraconjugales – demandez-le à Eliot Spitzer.

Toutefois, le fait que Mme Iseman était lobbyiste pour des entreprises médiatiques alors que McCain était membre du Senate Commerce Committee (autrement dit, en position pour faire pression sur la Federal Communication Commission, ce qu'il a d'ailleurs fait) est beaucoup plus épineux. Les liens étroits entre McCain et les lobbys semblent également être confirmés dernièrement, alors qu'il aurait effectué du lobbying en faveur d'Airbus (au détriment de Boeing) pour l'obtention de contrats auprès de l'armée de l'air, et ce, alors même qu'il avait lancé sa campagne présidentielle. Le même genre de comportement de la part de Bill Clinton a pourtant été examiné à la loupe au début de la présente campagne.

En somme, McCain, en raison de sa victoire rapide lors des primaires républicaines, bénéficie d'un sauf-conduit de la part des médias alors même que ses paroles indiquent qu'il donnerait une sorte de troisième mandat à l'administration Bush s'il remportait la présidence. Les politiques de Bush étant impopulaires et critiquées depuis de nombreux mois, il semble que McCain devrait être l'objet de plus d'attention médiatique.

McCain, en raison de sa victoire rapide lors des primaires républicaines, bénéficie d'un sauf-conduit de la part des médias.

Par contre, les médias pourraient être une arme à double tranchant pour lui une plus grande diffusion de ses positions très à droite sur l'économie et les enjeux sociaux – élaborées spécifiquement pour attirer l'aile conservatrice du Parti républicain – pourraient éventuellement lui faire perdre le vote des indépendants, qui sont une des raisons de son succès, et des démocrates pro-Clinton ou pro-Obama qui seront déçus du choix final du parti. Et cela, McCain ne peut absolument pas se le permettre s'il souhaite remporter l'élection de novembre.

LE PC DANS L'EAU BOUILLANTE

Les conservateurs feraient mieux d'admettre tout de suite qu'ils ont contourné la Loi électorale, affirme André Pratte dans son édito vidéo. Sur Cyberpresse.ca.

Humilier la Chine ? (2)

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

La Chine a une très longue mémoire historique, parce qu'elle est l'héritière d'une civilisation ininterrompue depuis 4000 ans. C'est un phénomène unique au monde. Ainsi, les Égyptiens, descendants de l'invasion arabe, n'ont rien à voir avec la civilisation des pharaons, pas plus que les Irakiens avec la Mésopotamie.

Il y a quelques années, on avait demandé à l'ancien premier ministre Chou-En-Lai s'il considérait que la Révolution de 1789 avait été une bonne chose. Réponse : « C'est trop tôt pour le dire… » Deux cents ans, qu'est-ce que c'est dans une histoire aussi longue que celle de l'empire du Milieu ?

////////////////////////////

La Chine n'oublie rien. Ceux qui aujourd'hui voudraient la mettre au ban des nations sous la pression des lobbies pro-tibétains ne feront que réveiller les terreurs secrètes qui agitent encore ce grand pays – un pays richissime et gigantesque, mais qui, il n'y a pas 100 ans, était la proie des puissances européennes et du Japon.

Pourquoi exiger d'un pays qui n'a jamais connu la démocratie qu'il fasse en quelques années une démarche que les pays occidentaux ont mis des siècles à effectuer ?

En 1839, le pouvoir impérial est affaibli mais la Chine est riche. Elle exporte vers l'Europe du thé, de la soie, de la porcelaine. La Grande-Bretagne, dont la balance commerciale est déficitaire et qui contrôle des champs de pavot en Inde, force la Chine à importer de l'opium à coups d'expéditions punitives. La Chine, vaincue, sort de ces « guerres de l'opium » en devant signer d'humiliants traités, pendant que la drogue effectue ses ravages dans sa population.

La Chine est peu à peu dépecée. Hong Kong passe à la Grande-Bretagne ; la péninsule de Shandong (lieu de naissance de Confucius) aux Allemands, la Mandchourie au Japon. Shanghai est morcelée en zones gouvernées par des pays étrangers, dont la célèbre concession française. Le Tibet, protectorat chinois depuis 1720, passe sous le contrôle britannique. Les ports chinois sont ouverts de force aux commerçants étrangers. L'économie du pays est aux mains des puissances européennes qui l'exploitent sans merci, pendant que les missionnaires chrétiens déferlent sur le pays – une autre invasion intolérable, culturelle celle-là.

Au traité de Versailles mettant fin à la guerre de 14-18, la Chine est ignorée. Les alliés « donnent » Shandong au Japon. Le pays sera ensuite saccagé par les Japonais, dans ce qui comptera parmi les épisodes les plus sanglants de la Deuxième Guerre mondiale.

C'est le nationalisme – une puissante réaction contre ces humiliations successives – qui explique en grande partie la victoire des communistes de Mao. Le pays allait ensuite plonger dans une grande noirceur, mais la force de Mao avait été de réaliser l'unité du territoire et de redonner pour un temps sa fierté à la Chine. Ce pays reste intensément nationaliste.

////////////////////////////

À la lumière justement de l'histoire, il y a deux choses que la Chine craint plus que tout : la perte de portions de son territoire et l'anarchie interne que pourrait engendrer l'agitation des minorités nationales, comme les Tibétains, les musulmans ouïghours du Xinjiang, ou les sectes mi-religieuses, mi-politiques comme le Falun-Gong.

Jamais la Chine ne cèdera devant les revendications du lobby tibétain, à plus forte raison s'il est soutenu par l'Occident, et jamais elle ne permettra le retour de la situation qui l'avait rendue vulnérable aux exactions étrangères, soit l'affaiblissement du pouvoir central et les divisions internes.

Il n'est pas impossible qu'avec le temps, le Tibet puisse jouir d'une certaine autonomie, mais ce ne sera jamais sous la pression étrangère. La Chine avance à son rythme. La démocratie ne s'injecte pas. Pourquoi exiger d'un pays qui n'a jamais connu la démocratie qu'il fasse en quelques années une démarche que les pays occidentaux ont mis des siècles à effectuer, et encore, bien imparfaitement ?

////////////////////////////

Fiers et arrogants, les Chinois ? Oui, et non sans raison. Ils sont les héritiers d'une civilisation qui inventait l'imprimerie et dessinait des concepts philosophiques à l'époque où l'Occident pataugeait dans les superstitions. Ils ont assimilé tous ceux qui ont tenté de les conquérir, des Mongols aux Mandchous. Ils sont passés en 15 ans de la misère à la modernité, de l'oppression la plus profonde à une relative ouverture. Ils sont aujourd'hui, selon l'OCDE, le pays le plus productif au monde. Ils n'accepteront de leçons de personne.

La maladie d'amour

– « C'est grave docteur, ce que j'ai ? »
– « Non, c'est juste une *canadiennite* aiguë… »

OLIVIER PIERSON
L'auteur est un Français résidant temporairement à Montréal.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

À peine arrivé à Montréal depuis 10 mois, et voilà que le Français Olivier Pierson est déjà accro au Canadien !

Je n'aurais pas cru. Je n'aurais pas cru vibrer à ce point pour le hockey. Jusqu'à présent, ce sport se résumait pour moi à des images subliminales sur un écran de télévision. La rondelle était un palet, et le jeu d'origine canadienne du patinage artistique pour mecs virils. J'exagère un peu, mais dans mon pays, le hockey, c'est d'abord une rumeur. On repassera pour la ferveur. Je suis Français, tout s'explique.

Eh puis, la glace a recouvert mon ballon de soccer, la cage du gardien a rapetissé. Les crampons sont devenus des lames, et la pelouse est restée dans le congélateur. Le décor a changé.

Si le hockey nord-américain éveille en moi tant de sentiments exaltés, c'est sans doute à cause de cette formation mythique aux divers surnoms. De simple spectateur, je suis devenu l'un des leurs. Contaminé par la ferveur, jusqu'à pousser des cris de primate quand un des joueurs du Tricolore score. Je sombre définitivement en faisant l'acquisition de quelques produits dérivés.

« C'est grave docteur, ce que j'ai ? » « Non, c'est juste une *canadiennite* aiguë… » Bref, une belle dépendance aux Glorieux. Il y a d'abord ce chandail bleu marine offert à Noël et frappé du nom et du numéro du capitaine Saku Koivu. Un présent qui me fait passer en quelques secondes de l'âge adulte aux couches-culottes. La fièvre affective m'incite à acheter un porte-clés et un tee-shirt à la mémoire cette fois d'une ancienne gloire. Mieux, une idole : Maurice Richard et son numéro 9 retiré à jamais de la patinoire montréalaise. J'ai ajouté dans mon panier une serviette de bain aux couleurs de la sainte Flanelle. Un converti, l'Olivier. Un papier buvard : j'absorbe tout ce qui fait le Canadien.

Je ne peux faire l'économie de l'hymne à la feuille d'érable, chanté avant chaque *game* de hockey. C'est fou comme le sport vous naturalise vite ! J'ai eu la chance d'assister à une rencontre du Canadien au Centre Bell devant quelque 22 000 spectateurs sous dépendance. Un temple où résonne la passion, où les maillots retirés d'anciennes gloires, suspendus au sommet de cet aréna, semblent veiller sur les joueurs comme des anges gardiens. Le Centre Bell, c'est aussi un show avant chaque rencontre. C'est encore le marketing tonitruant qui réveillerait un mort. Le son est à haut-parleurs déployés. La consigne est simple. Elle apparaît en grand par intermittence sur un cube électronique placé au-dessus de la patinoire : *Make noise !* Les détracteurs – ou les puristes – argueront que tout ce déluge de fric et de paillettes a écorné l'image du hockey d'antan. Je laisse aux Québécois pure laine la réponse.

Moi, ce que je retiens, c'est que le Canadien véhicule bien des passions. Le CH, c'est une marque déposée par la fierté. Un patrimoine, un flambeau ! C'est l'héritage sans rides et la gomme qui efface bien des maux. C'est enfin une banderole dont on décroche les mots pour les lancer à la face de ses champions. *Go Habs go !* Huit petites lettres, mais pour beaucoup de partisans, souvent toute une vie…

Un départ inévitable

On peut penser que le général Hillier avait perdu la confiance de Stephen Harper ou qu'il ne partageait plus la vision du gouvernement

REMI LANDRY

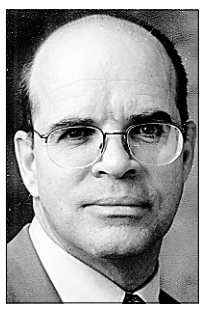

L'auteur est lieutenant-colonel à la retraite et chercheur associé au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale.

L'annonce du départ à la retraite du chef d'état-major Rick Hillier, étonne par son caractère suspicieux, tout à l'opposé de la personnalité charismatique et de l'excellent communicateur qu'était le chef des Forces canadiennes (FC).

Sa nomination, en février 2005, par le gouvernement de Paul Martin, avait rompu avec la tradition d'alternance alors que c'était au tour de la marine d'assumer le commandement des FC. Pourquoi, avait-on préféré un général des forces terrestres ?

Le général Hillier se démarquait en raison du caractère unique de sa carrière. Comme commandant à la tête de diverses forces multinationales, il s'était construit une expertise opérationnelle et une crédibilité enviables à l'étranger, des qualités toutes désignées pour rétablir une capacité d'intervention sur la scène mondiale. Le Canada voulait de nouveau remplir ses obligations auprès de la communauté internationale, à la hauteur de ses moyens. Ne lui avait-on pas reproché une trop grande indifférence lors de la décennie précédente ?

Familier avec le savoir-faire américain et le mode de fonctionnement opérationnel de l'OTAN, le général Hillier a remodelé la structure des FC pour leur donner une personnalité propre et une plus grande autonomie d'intervention. Il a su mobiliser tous les militaires pour participer à ce renouveau, qui contrastait avec les réductions passées et une image publique plutôt terne des dernières années. Son style de leadership, son enthousiasme, son franc-parler et son talent naturel de communicateur lui ont permis de rester en poste avec l'arrivée du gouvernement conservateur.

Seulement trois ans

Comment expliquer le départ du général Hillier, à 53 ans, après seulement trois ans en fonction, quand ses deux prédécesseurs ont dirigé les Forces canadiennes pendant quatre ans, s'en allant après 55 ans ? Il faut en déduire qu'il avait perdu la confiance de Stephen Harper ou qu'il ne partageait plus la vision du gouvernement sur l'avenir des FC. Sinon, il faut s'étonner qu'il ne complète pas les projets en cours tels la restructuration des FC, la croissance des effectifs militaires, les programmes d'acquisition majeurs et le prolongement de la mission en Afghanistan. Il aurait été préférable qu'on lui demande de rester encore un an.

La forte personnalité du général Hillier et sa grande popularité ont souvent fait ombrage aux ministres de la Défense qui se sont succédé sous son mandat. Sa position immuable sur la nature du prolongement de la mission à Kandahar, qu'il défendit avec acharnement en février dernier, combinée à l'intensité de son implication personnelle dans le déroulement de cette mission, l'éloignaient sans doute des vues plus flexibles d'un gouvernement minoritaire.

Depuis le départ de l'ancien ministre de la Défense, Gordon O'Connor, il était évident que les priorités du gouvernement avaient changé de façon à mieux satisfaire l'opinion publique.

Depuis le départ de l'ancien ministre de la Défense, Gordon O'Connor, il était évident que les priorités du gouvernement avaient changé de façon à mieux satisfaire l'opinion publique. Certains projets d'acquisition coûteux prenaient du retard. De plus, la volonté du premier ministre de réaffirmer la souveraineté du Canada dans l'Arctique — les Forces devront y jouer un rôle accru — ne semble pas avoir été pleinement partagée par le général Hillier, plutôt à court de ressources.

PHOTO TOM HANSON, PC

Le chef d'état-major Rick Hillier

Ce qui faisait le succès du général semble être à l'origine de son départ. Ce n'est pas un politicien : cet homme est avant tout au service de son pays. Il croit fermement à la mission qu'on lui a confiée et il fait tout en son pouvoir pour la réaliser. Depuis sa nomination, il a toujours cherché à augmenter l'efficacité des FC et à redorer l'image des hommes et des femmes qui y servent. On peut être en désaccord avec certaines de ses décisions, mais on ne peut lui reprocher son engagement, son honnêteté et sa cohérence.

Il a toujours eu un objectif : doter le Canada d'une institution militaire des plus crédibles sur la scène internationale, tout en redonnant à ses troupes la fierté de servir. Il est clair qu'il se sentait de plus en plus bâillonné, ce qui ne lui laissait guère d'autre choix que de se retirer. (…)

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION ? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

Affaires de pédophilie dans le clergé américain

Le pape admet les erreurs de l'Église

MATHIEU PERREAULT
ENVOYÉ SPÉCIAL
WASHINGTON

La crise des agressions sexuelles commises par des prêtres américains a été « parfois très mal gérée », a reconnu hier Benoît XVI. Hier soir pendant une cérémonie des vêpres avec les évêques américains, le pape a reconnu pour la première fois que l'Église avait commis des erreurs dans les affaires de pédophilie qui minent depuis 2002 l'Église catholique aux États-Unis.

Mais le pape a tenté de relativiser le scandale en dénonçant du même souffle l'hypersexualisation de la culture populaire. « Les enfants méritent de grandir avec une compréhension saine de la sexualité et de sa place appropriée dans les relations humaines, a-t-il déclaré à la basilique de l'Université catholique américaine. On devrait leur épargner les manifestations dégradantes et la manipulation primaire de la sexualité qui sont si courantes aujourd'hui. »

La journée avait commencé sur une note plus légère, avec une cérémonie fastueuse à la Maison-Blanche où Benoît XVI s'est fait chanter « Joyeux anniversaire » – il a fêté ses 81 ans hier. Puis, il a pris un bain de foule en papamobile pour retourner se reposer à la nonciature.

John et Rachelle avaient fait six heures de voiture avec leurs enfants de 6 et 22 mois pour voir la papamobile. « Nous sommes partis à 4h 30. En théorie, ça aurait dû prendre quatre heures, mais il y avait tellement de trafic. » Très pratiquant, le jeune couple apprécie toutefois la souplesse de Benoît XVI. « Bien sûr, il n'a pas été très sévère envers les dissidents. Mais ça aurait seulement éloigné des gens de l'Église, au lieu de les aider à s'en rapprocher. »

PHOTO LARRY DOWNING, REUTERS

Le pape Benoît XVI a été accueilli par une cérémonie fastueuse à la Maison-Blanche, hier.

La foule était en majorité latino-américaine, même si les latinos ne constituent que le tiers des catholiques américains. On pouvait voir tous les 100 mètres des groupes de néo-catéchumènes en train de chanter en s'accompagnant de tambourins et de guitares, en brandissant des bannières souhaitant la bienvenue au pape en latin. Le mouvement néo-catéchumène, qui a notamment organisé la manifestation populaire en faveur de la canonisation rapide de Jean-Paul II lors de ses funérailles, est né en Espagne dans les années 60, et est particulièrement proche du magistère de l'Église, selon Donald Tremblay, un prêtre du diocèse de Saint-Jérôme.

Les évangéliques chahutent

Les groupes de défense des victimes des agressions sexuelles, qui ont fortement critiqué le refus du pape de se rendre à Boston, l'épicentre du scandale, et de rencontrer des victimes, se sont faits discrets hier sur les deux itinéraires de la papamobile, après la cérémonie à la Maison-Blanche et avant celle à l'Université catholique. Des groupes évangéliques d'extrême droite hostiles aux catholiques brandissaient toutefois des bannières associant le pape à un dieu païen, et affirmant que les prêtres catholiques étaient tous des pédophiles. Voir les néo-cathéchumènes passer sans s'arrêter de chanter à côté des manifestants anticatholiques vociférant dans leurs microphones avait quelque chose de surréaliste. On pensait au passage des Évangiles recommandant de tendre l'autre joue.

Les émotions vives que suscitait Jean-Paul II n'étaient pas au rendez-vous, malgré l'enthousiasme de la foule. « Il faut se rappeler que Benoît XVI est beaucoup plus âgé que Jean-Paul II à son élection », explique le père Thomas Rosica, directeur général de la chaîne de télévision catholique canadienne Sel et lumière, qui avait été invité à la cérémonie de la Maison-Blanche. « Je pense que le côté émouvant de cette visite réside beaucoup dans la foi profonde du président Bush. On n'est pas toujours d'accord avec ses politiques, mais il reste qu'il croit en Dieu et qu'il voulait recevoir le pape mieux que tous les autres chefs d'État qui l'ont visité depuis sept ans. On ne peut en dire autant du premier ministre canadien lors des Journées mondiales de la jeunesse de Toronto en 2002, qui avait décidé à la dernière minute d'accueillir lui-même Jean-Paul II. »

PRIMAIRES AMÉRICAINES

Barack Obama et Hillary Clinton croisent le fer à Philadelphie

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

PHILADELPHIE — À moins d'une semaine de la primaire de Pennsylvanie, Barack Obama et Hillary Clinton ont croisé le fer hier soir à Philadelphie lors d'un débat télévisé au cours duquel les grandes questions de l'heure – l'économie et l'Irak, entre autres – ont cédé le pas aux gaffes et controverses qui ont ponctué les dernières semaines de la course à l'investiture démocrate.

Le sénateur de l'Illinois a notamment dû s'expliquer sur sa déclaration à propos de l'amertume des électeurs de la classe ouvrière de Pennsylvanie, qui « s'accrochent aux armes à feu ou à la religion » pour exprimer leurs frustrations vis-à-vis de la situation économique.

« Je peux comprendre pourquoi des gens ont été offusqués. Ce n'est pas la première fois que je faisais une déclaration maladroite et ce n'est pas la dernière. Mais le fait est que les gens sont frustrés en raison de la situation économique », a-t-il déclaré, déplorant l'importance que ses adversaires, dont la sénatrice Clinton, ont donnée à sa déclaration de San Francisco.

Jeu de répliques

Hillary Clinton a répliqué en déclarant que son rival avait démontré « une incompréhension fondamentale du rôle de la religion et de la foi ».

Le sénateur de l'Illinois a également dû répondre à des questions sur sa relation avec deux figures controversées, Jeremiah Wright, l'ancien pasteur de son église, et William Ayers, un ancien radical des années 60. La sénatrice de New York a profité de l'occasion pour déplorer de nouveau le refus de son rival de rompre avec son pasteur.

En faisant leur choix, les démocrates devront tenir compte des relations et déclarations controversées de Barack Obama, a précisé la sénatrice de New York. Elle ne s'adressait pas seulement aux électeurs mais également aux superdélégués qui sont encore indécis.

Hillary Clinton croit-elle que Barack Obama pourrait battre John McCain en novembre? George Stephanopoulos, l'un des animateurs du débat, a dû lui poser la question à deux reprises avant d'obtenir une réponse.

« Oui, oui, oui, a-t-elle fini par dire. Mais je crois que je ferais un meilleur président. »

Les deux candidats ont dû répondre à des questions formulées par des électeurs de Pennsylvanie. L'un d'eux, s'adressant à Hillary Clinton, lui a demandé d'expliquer ses exagérations sur le danger auquel elle a fait face lors d'un voyage en Bosnie en 1996.

Le 22 avril

« Je suis plusieurs choses, mais je ne suis pas stupide, a-t-elle répondu. J'ai dit des choses qui ne correspondaient pas avec ce que je savais. J'en suis navrée et je me suis excusée. »

Barack Obama a pour sa part dû rassurer une électrice sur son amour pour le drapeau des États-Unis.

Ce n'est que dans la deuxième heure du débat que George Stephanopoulos et Charles Gibson, l'autre animateur, ont posé les premières questions sur l'économie et l'Irak.

La primaire de Pennsylvanie aura lieu le 22 avril.

SPRINGSTEEN APPUIE OBAMA

PHOTO D'ARCHIVES AP

Bruce Springsteen

Bruce Springsteen, chantre des cols bleus américains, a décidé d'apporter son soutien à Barack Obama, dénonçant la campagne orchestrée par les camps Clinton et McCain contre le prétendu « élitisme » du sénateur de l'Illinois.

Dans une lettre adressée à ses « amis et fans » et publiée hier matin sur son site internet, Springsteen a affirmé que Barack Obama s'adressait « à l'Amérique que j'imagine dans ma musique depuis 35 ans ». Selon lui, le sénateur est « le meilleur candidat » pour réparer « les terribles dégâts causés ces huit dernières années » sous l'administration républicaine.

Surnommé « The Boss », le rocker du New Jersey avait donné son appui à John Kerry en 2004.

Peine de mort aux États-Unis

La Cour suprême approuve les injections mortelles

NICOLAS BÉRUBÉ
LOS ANGELES

Le moratoire sur les exécutions des prisonniers a pris fin hier aux États-Unis, où la Cour suprême a statué que la mise à mort par injection mortelle ne constitue pas un « châtiment cruel. »

La méthode, qui préconise l'emploi de trois drogues injectées l'une à la suite de l'autre, était critiquée par des condamnés à mort. Une mauvaise administration des drogues par un préposé peut en effet rendre la mise à mort extrêmement douloureuse, ce qui est contraire aux exigences de la Constitution.

Une poursuite intentée en septembre dernier par deux condamnés à mort du Kentucky avait entraîné un moratoire des exécutions aux États-Unis, où l'injection létale est utilisée dans la quasi-totalité des cas.

Hier, les juges de la Cour suprême ont rejeté la requête dans une décision par 7 voix contre 2.

« Les plaignants n'ont pas prouvé que le risque de souffrance liée à une mauvaise administration d'un protocole d'injection mortelle qu'ils reconnaissent humain, de même que le refus d'adopter des alternatives dont l'efficacité n'a pas été démontrée, constitue un châtiment cruel et inhabituel », écrit le président de la Cour, le juge John Roberts.

Établie en 1977 dans le but d'offrir au condamné une mort paisible et rapide, l'injection mortelle consiste en l'administration de trois produits: le premier endort le condamné, le deuxième paralyse ses muscles, le troisième arrête son cœur.

Mais si l'anesthésiant est mal administré, le condamné peut souffrir atrocement, et des études scientifiques et une série d'exécutions ratées ont démontré que cela arrivait.

Reprise des exécutions

Dans les faits, la décision de la Cour suprême met fin à un moratoire observé depuis septembre dernier par les 36 États qui reconnaissent la peine de mort, de même que par le gouvernement fédéral.

Au Texas, l'État qui a le plus souvent recours à la peine de mort, 40 condamnés qui ont épuisé tous les processus d'appel seront exécutés dans les prochains mois. L'État compte aujourd'hui 357 prisonniers condamnés à la peine capitale.

En Californie, les exécutions des prisonniers devraient reprendre d'ici la fin de l'année, selon le bureau du procureur général. Des contestations judiciaires sur la constitutionnalité des injections mortelles sont devant les tribunaux dans l'État, mais le jugement d'hier risque de réduire les chances d'un moratoire prolongé en Californie.

Hier, le gouverneur de l'État, Arnold Schwarzenegger s'est dit heureux de la décision. « Je vais continuer de défendre la peine de mort, et je suis optimiste de voir maintenu le protocole sur les injections létales en Californie », a-t-il dit.

Les critiques de la peine de mort ont rappelé hier que le jugement n'allait en aucun cas clore le débat sur les exécutions des prisonniers aux États-Unis.

« Nous ne croyons pas qu'il va y avoir d'impact à long terme de cette décision, a dit Brian Evans, porte-parole d'Amnistie internationale. Ce jugement porte sur un point précis, mais ne confronte pas les vrais problèmes de la peine de mort, comme le fait que des gens innocents sont condamnés à mort. Rien que depuis le début de cette cause, en septembre dernier, quatre personnes ont été exemptées de la peine de mort aux États-Unis. »

PEINE DE MORT POUR UN VIOL?

La Cour suprême des États-Unis a accepté d'entendre hier la cause d'un homme de la Louisiane condamné à mort en 2003 pour le viol d'une fillette survenu en 1998. La plus haute Cour du pays doit décider si la mise à mort est constitutionnelle dans un cas de viol, ou s'il s'agit d'un « châtiment cruel et inhabituel ». La décision doit être rendue au plus tard en juillet.

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN
Les femmes ciblées

Une loi rappelant celles des talibans, actuellement élaborée par une commission parlementaire, veut interdire le maquillage et la danse en public aux femmes. « Femmes et jeunes filles ne se maquilleront pas, porteront des vêtements acceptables (rien de provoquant) et le hijab (long voile couvrant la tête et le corps, à l'iranienne) lorsqu'elles sont au travail ou à l'école », stipule le projet. Pour entrer en vigueur, il doit être approuvé par les deux chambres avant d'être signé par le président Hamid Karzaï. – AFP

ZIMBABWE
Grève et arrestations

Une cinquantaine de militants de l'opposition, dont un député fraîchement élu, ont été arrêtés dans le cadre de la grève générale lancée pour obtenir les résultats de l'élection présidentielle du 29 mars, qui restait très peu suivie hier à son deuxième jour. Une association indépendante de médecins zimbabwéens a par ailleurs affirmé que ses membres avaient soigné 157 personnes blessées dans le cadre de « violences organisées ou de tortures » depuis le scrutin. – AFP

LES MOTS DU JOUR

« Nous mettrons l'Amérique sur une voie nouvelle et ambitieuse pour réduire les gaz à effet de serre. »

George W. Bush, qui a dit vouloir arrêter la croissance des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025... sans toutefois annoncer de nouvelles mesures précises ou contraignantes. – AFP

UNE PREMIÈRE EN ESPAGNE

Une femme à la tête du ministère de la Défense

JOONEED KHAN

PHOTO BERNAT ARMANGUE, ASSOCIATED PRESS

Carme Chacon, ministre espagnole de la Défense, a 37 ans et est enceinte de sept mois. Juriste de formation, elle a fait des études postdoctorales à Toronto, Montréal et Québec.

Le nouveau ministre de la Défense d'Espagne est une femme, écolo-pacifiste et féministe, et, à 37 ans, elle est enceinte de sept mois de son premier enfant.

Cette étoile montante du Parti socialiste (PSOE) s'appelle Carme Chacon, de son prénom catalan pour « Carmen ». Elle était auparavant ministre du Logement.

Réélu, le premier ministre Jose Luis Zapatero a féminisé son équipe au point où les médias parlent d'un « gouvernement rose ».

Son ancienne équipe reflétait déjà son engagement en faveur de la parité, avec huit femmes et huit hommes. La nouvelle compte huit hommes, mais il y a neuf femmes, un nouveau ministère de la Parité étant confié à Bibiana Aido.

Zapatero a gardé ses collègues mâles aux Affaires étrangères, à l'Intérieur, et à l'Industrie et le Commerce. Mais une femme, Maria Teresa Fernandez de la Vega, est nommée 1er vice-premier ministre.

Audacieuse initiative

La promotion de Carme Chacon au ministère de la Défense, une première en Espagne, est vue comme l'initiative la plus audacieuse du premier ministre, qui dépend de petits partis pour gouverner.

Tenu au devoir de réserve, le général Felix Sanz Roldan, 63 ans, chef de l'état-major, a dit de la nouvelle ministre: « Nous la recevrons avec le même respect que ses prédécesseurs, voire avec plus de délicatesse. »

Mais l'Association des militaires espagnols (AME) n'a pas mâché ses mots: « Ce choix constitue un mépris, voire une provocation, envers l'armée », a-t-elle lancé.

Les commentateurs de droite sont moqueurs. L'un a qualifié le gouvernement de « bataillon de mannequins ». Un autre demande ce qui se passera « s'il y a une crise avec les troupes espagnoles en Afghanistan ou au Liban et que la ministre est en congé de maternité ».

« Tout montre que Zapatero utilise les forces armées comme le laboratoire d'une expérience provocatrice », opine le quotidien conservateur *El Mundo*.

Machisme méditerranéen

D'autres inscrivent la démarche de Zapatero dans le contexte des changements sociaux en Europe, et dans la lignée de la montée des femmes au pouvoir dans les pays scandinaves.

La Finlande est devenue l'an dernier le premier pays d'Europe à nommer un gouvernement dominé par des femmes. En 2002, la Norvège a adopté une loi donnant aux sociétés d'État et à certaines firmes privées jusqu'à janvier 2008 pour nommer des femmes à 40 % des postes de direction.

Avec l'Espagne de Zapatero, c'est le machisme méditerranéen qui recule. Le Portugal a décriminalisé l'avortement, l'Espagne a légalisé le mariage gai et simplifié le divorce, et la France fait l'expérience des « Sarko Babes » avec Rama Yade, Rachida Dati et Nathalie Kosciuzko-Morizet.

En pantalons et veste sombres, et blouse de maternité blanche, Mme Chacon a passé des troupes en revue lundi pour son entrée en fonction. « Le fait qu'une femme prenne charge du ministère de la Défense illustre l'intégration entre la société espagnole et ses forces armées », a-t-elle déclaré.

Juriste de formation, Carme Chacon a complété son doctorat à Barcelone avec une thèse sur « Le fédéralisme et la Charte canadienne des droits et libertés ». Elle a fait des études postdoctorales à Toronto, Montréal et Québec, et enseigné le droit constitutionnel à l'Université de Girona.

GOLF TOWN
Tout pour le golf

LE PRIX LE PLUS BAS JAMAIS VU!

TaylorMade
r7 Draw
Bois Nº 1
• Hommes/Femmes

ACHAT SPÉCIAL

188,88

LA TECHNOLOGIE DRAW-WEIGHTED CONCENTRE LE POIDS DANS LA ZONE ARRIÈRE DU TALON, ENTRAÎNANT UNE ROTATION PLUS RAPIDE DE LA FACE DU BÂTON À L'IMPACT ET ENCOURAGEANT UN CROCHET VERS LA GAUCHE.

Titleist
Fers AP1, 8 pièces
• Acier
• Hommes
NOUVEAU 849,99

Callaway Golf
Fers Big Bertha, 8 pièces
• Acier
• Hommes
699,99

NIKEGOLF
Fers Ignite, 8 pièces
• Acier
• Hommes
ACHAT SPÉCIAL
398,88
• Graphite
• Hommes/Femmes
498,88

TaylorMade
Fers r7 Draw, 8 pièces
• Acier
• Hommes
ACHAT SPÉCIAL
388,88

Jusqu'à épuisement des stocks. Le choix et la disponibilité peuvent varier selon le magasin.

Pour connaître l'emplacement du magasin le plus près de chez vous, visitez www.golftown.com

3557003A

SANTÉ

Des produits de plastique dans la mire de Santé Canada

ARIANE LACOURSIÈRE

Les bisphénols A sont dans la ligne de mire de Santé Canada. Dès le mois de mai, ces molécules qui se retrouvent aussi bien dans les canettes de boissons gazeuses que sur les revêtements de CD pourraient être qualifiées de « dangereuses » par le gouvernement. Des entreprises ont déjà commencé à retirer de leurs tablettes les produits contenant des bisphénols A.

Biberons, bouteilles, canettes, casques de hockey, scellants dentaires... Plusieurs produits de la vie courante contiennent des bisphénols A (BPA). « Ces molécules sont utilisées pour faire du polycarbonate, un plastique dur et transparent », explique Pierre Ayotte, de l'Institut national de santé publique du Québec.

En février dernier, les BPA ont fait les manchettes au Canada. Des groupes de consommateurs s'étaient inquiétés du fait que plus de 90 % des biberons en plastique vendus au pays sont composés de cette substance.

C'est l'influence hormonale des BPA qui soulève la controverse. Les bisphénols A agissent un peu comme des œstrogènes. Chez l'humain, ils peuvent entraîner des débalancements hormonaux. On les soupçonne aussi de causer les cancers de la prostate et du sein.

PHOTO LISA POOLE, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Plusieurs détaillants ont déjà commencé à retirer de leurs tablettes les produits contenant des bisphénols A (BPA). L'entreprise américaine Dr Brown's, qui fabrique des biberons en polycarbonate (contenant des BPA) depuis une décennie, a lancé en janvier des biberons en verre.

« Chaque fois qu'on utilise un biberon ou une bouteille qui contient des bisphénols A, une petite quantité se libère », explique M. Ayotte. Il est toutefois difficile de savoir si la dose libérée est suffisante pour avoir des effets néfastes sur la santé. Les études sont contradictoires sur le sujet.

Malgré tout, Santé Canada classera les bisphénols A et une quinzaine d'autres produits dans les « substances dangereuses » dès la mi-mai, selon le quotidien *Toronto Star*. Santé Canada refuse pour l'instant de le confirmer. « Le ministre (de la Santé) a dit que quand il aura une annonce à faire, il la fera », s'est contenté de dire un porte-parole de l'organisme.

Si le gouvernement allait de l'avant, le Canada deviendrait le premier pays au monde à qualifier les BPA de dangereux. Il ne fera probablement pas bande à part très longtemps. Mardi, le National Toxicology Program des États-Unis a annoncé avoir réalisé une étude prouvant que les bisphénols A peuvent être dangereux pour la santé.

Même si le Canada n'a pas encore présenté sa position, certaines compagnies ont déjà commencé à réagir. Mardi, le Groupe Forzani, propriétaire de 64 Sports Experts au Québec, a entrepris de retirer toutes les bouteilles d'eau contenant des BPA des tablettes de ses magasins.

La Compagnie de la Baie d'Hudson a aussi annoncé le retrait de tous les produits pour bébés contenant des BPA.

Les chaînes Mountain Equipment Co-op et Lululemon Athletica vendent depuis quelques semaines des bouteilles d'eau sans bisphénol A.

QUELLE BOUTEILLE CHOISIR?

Seuls les plastiques durs et transparents, comme celui des bouteilles de sport, contiennent des bisphénols A. Les plastiques mous, comme ceux des bouteilles d'eau Naya et d'autres marques, n'en contiennent pas. Pour savoir si un plastique est un polycarbonate (contenant des BPA), on peut regarder le sceau de recyclage. Les polycarbonates sont représentés par le chiffre 7 dans le petit triangle fléché, accompagné des lettres PC.

Les suppléments vitaminiques ne prolongent pas la vie

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Un petit comprimé de vitamines par jour pour « tenir le docteur éloigné »? Peut-être que le docteur se tiendra à distance, mais pas la mort. Une étude conclut que les antioxydants et autres suppléments vitaminiques ne prolongent pas la vie. Et pourraient même la réduire.

Un groupe de chercheurs du Danemark est parti avec l'idée répandue que les suppléments vitaminiques antioxydants peuvent prolonger la vie. Ces molécules ont une excellente réputation auprès du grand public. Elles préviendraient certaines maladies, le cancer en tête de liste. L'industrie alimentaire aime bien vanter ses produits qui en contiennent.

Le groupe de recherche de l'organisme indépendant Cochrane Collaboration n'a pas mené de nouvelles études, mais a fait une méta-analyse de 67 essais cliniques impliquant des substances « antioxydantes », soit les vitamines A, C et E, la bêtacarotène et le sélénium.

« Il n'y a pas d'évidence que les suppléments d'antioxydants préviennent la mortalité chez les gens en santé ou chez les patients avec des maladies diverses », lit-on dans le rapport scientifique.

Parmi tous les participants des études, 13 % de ceux qui utilisaient un antioxydant sont morts, comparativement à 10,5 % de ceux qui avaient le placebo, donc qui n'en prenaient pas. Les risques étaient accrus avec les vitamines A et E et le bêtacarotène, mais nuls avec la vitamine C et le sélénium.

Chez le fabricant de vitamines Jamieson, on ne sautait pas de joie hier. Le vice-président des affaires scientifiques, Gary Leong, a mis en doute la méthodologie des Danois. D'abord, aucune cause de mortalité n'a été prise en compte dans l'étude des dossiers. Le patient peut donc vivre une belle vie, être en forme avec ses suppléments, mais se faire heurter par un train. Il entre donc de facto dans la catégorie des morts « avec suppléments ».

Selon Gary Leong, cette étude ne contredit pas les prétentions des fabricants de suppléments, qui n'affirment pas prolonger la vie de leurs clients. « En général, les suppléments aident à maintenir un style de vie sain, spécialement face à un environnement stressant et une alimentation pauvre », dit-il.

Cette étude avait été présentée en primeur l'année dernière et avait aussi été critiquée. On lui reproche notamment d'être un exercice purement statistique. Ce que les chercheurs ne nient d'ailleurs pas, mais leurs conclusions vont contre les idées reçues, ce qui est assez important pour poursuivre les recherches. « Les suppléments d'antioxydants doivent être considérés comme des produits médicinaux, écrivent-ils, et avoir des évaluations suffisantes avant de se retrouver sur les tablettes. »

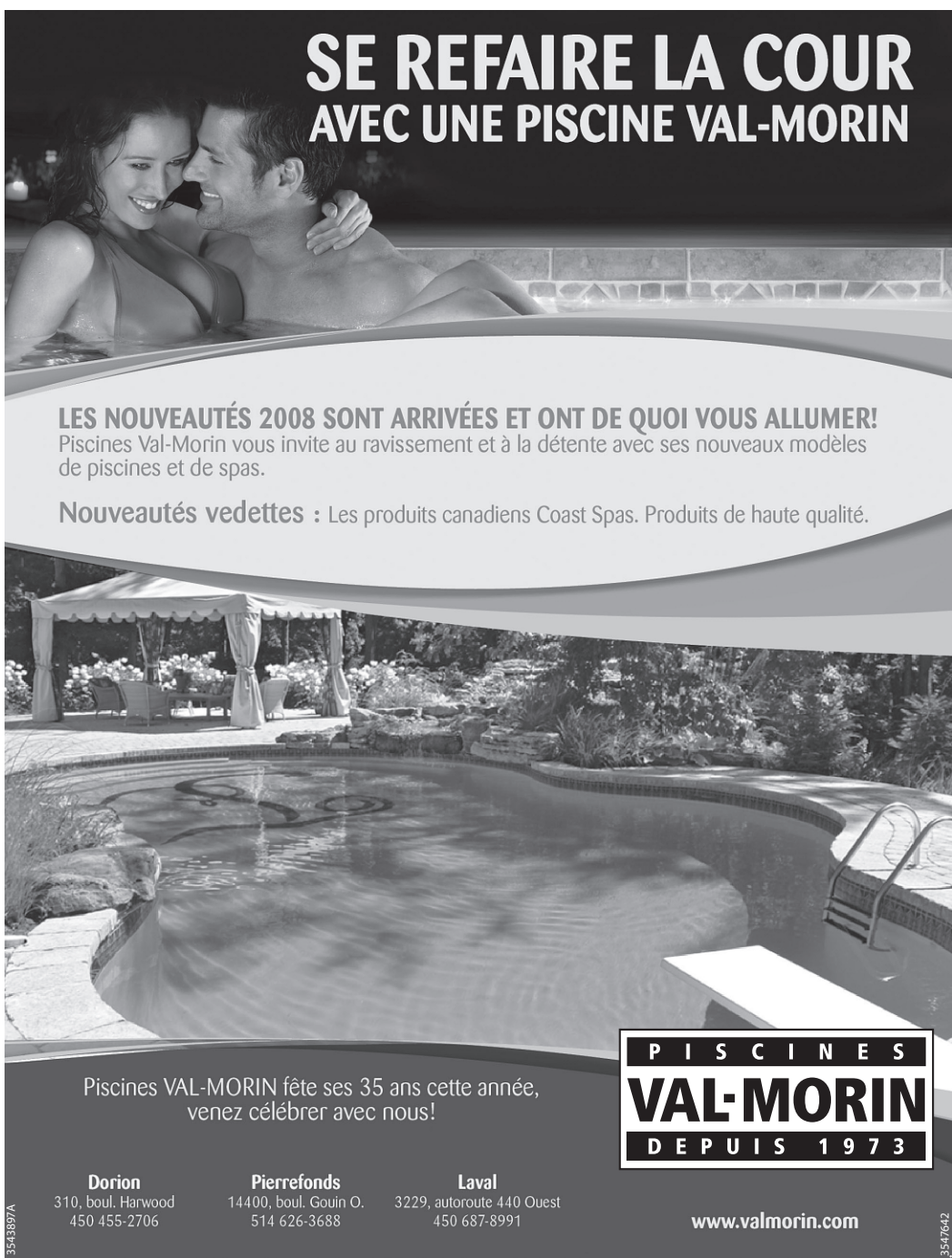

AU QUÉBEC,
SI ON N'Y CHANGE RIEN...

3553365A

IL EST TEMPS DE BRISER LES MYTHES

LE MYTHE — Il est impossible d'agresser sexuellement une personne qui ne consent pas.

LA RÉALITÉ — Personne ne cherche à être agressé, humilié ou bafoué dans son intimité comme dans son intégrité. Ce mythe entretient l'idée que la victime est responsable d'avoir été agressée.

LE MYTHE — Les victimes provoquent les agressions sexuelles par leur comportement ou leur habillement.

LA RÉALITÉ — Quels que soient le comportement, l'attitude ou l'apparence de la victime, rien ne justifie un individu de commettre une agression sexuelle.

LE MYTHE — Les agresseurs sexuels sont des inconnus.

LA RÉALITÉ — Dans les faits, l'agresseur est habituellement une personne connue de la victime, qui profite de sa relation de confiance ou d'autorité avec cette dernière pour l'agresser sexuellement.

LE MYTHE — Les agresseurs sexuels ont tous des problèmes de santé mentale.

LA RÉALITÉ — 80 % des victimes connaissent l'auteur présumé de leur agression sexuelle qui est, la majorité du temps, un membre de la famille immédiate ou éloignée ou une simple connaissance ayant une bonne santé mentale.

LE MYTHE — Les victimes portent plainte sans raison.

LA RÉALITÉ — 1 agression sexuelle sur 5 qui sont commises est déclarée à la police.

BRISONSLESILENCE.COM

CHOISIR DE BRISER LE SILENCE PERMET :

- De surmonter la honte reliée au secret qui vous isole
- D'avancer et de traverser l'étape du déni de l'agression sexuelle et de reconnaître la réalité
- De vous donner la possibilité de vous faire comprendre et de vous faire aider
- De raconter votre expérience à des personnes compatissantes qui reconnaissent votre vécu
- D'être en contact avec vos émotions
- D'avoir des outils pour réduire les conséquences de l'agression sexuelle dont vous avez été victime

Référence au *Guide d'information à l'intention des victimes d'agression sexuelle*, Table de concertation sur les agressions à caractère sexuel de Montréal, 2007.

IL EXISTE DE L'AIDE

DIFFÉRENTES RESSOURCES PEUVENT VENIR EN AIDE AUX VICTIMES D'UNE AGRESSION SEXUELLE :

- Les Centres d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels (CAVAC)
  1 866 LE CAVAC (1 866 532-2822)
- Le Regroupement québécois des Centres d'Aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel (CALACS)
  514 529-5252 (Montréal)
- Le Centre de santé et de services sociaux de votre localité
- Tel-jeunes
  1 800 263-2266
- www.agressionsexuelle.com

Toute personne a l'obligation de signaler sans délai la situation d'un enfant lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'il a été victime d'agression sexuelle.

Contactez la Direction de la protection de la jeunesse de votre région.

LES VICTIMES D'UNE AGRESSION SEXUELLE ONT SOUVENT PEUR DE LEUR AGRESSEUR ET DE REPRÉSAILLES, REDOUTENT LA RÉACTION DES PARENTS ET DES PROCHES, RESSENTENT DE LA CULPABILITÉ ET DE LA HONTE. CES ÉMOTIONS PEUVENT LES POUSSER À NE PAS PARLER DE L'AGRESSION QU'ELLES ONT SUBIE. IL FAUT BRISER LE SILENCE POUR QUE ÇA CESSE.

Québec

3553380A

1 FEMME SUR 3 SERA VICTIME D'AGRESSION SEXUELLE AU COURS DE SA VIE

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ.

Imaginez, ça pourrait être votre fille, ton petit frère, ta cousine, une collègue de travail, ta meilleure amie, votre petit-fils, ta sœur… vous.

Pour faire changer les choses, il faut d'abord avoir toutes et tous la même définition d'une agression sexuelle.

LA **DÉFINITION** RETENUE D'UNE AGRESSION SEXUELLE AU QUÉBEC EST :

→ UN GESTE À CARACTÈRE SEXUEL, AVEC OU SANS CONTACT PHYSIQUE, COMMIS PAR UN INDIVIDU SANS LE CONSENTEMENT DE LA PERSONNE VISÉE OU, DANS CERTAINS CAS, NOTAMMENT DANS CELUI DES ENFANTS, PAR UNE MANIPULATION AFFECTIVE OU PAR LE CHANTAGE.

IL S'AGIT D'UN ACTE VISANT À ASSUJETTIR UNE AUTRE PERSONNE À SES PROPRES DÉSIRS PAR UN ABUS DE POUVOIR OU PAR L'UTILISATION DE LA FORCE OU DE LA CONTRAINTE, OU SOUS LA MENACE IMPLICITE OU EXPLICITE. UNE AGRESSION SEXUELLE PORTE ATTEINTE AUX DROITS FONDAMENTAUX, NOTAMMENT À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE ET À LA SÉCURITÉ DE LA PERSONNE.

UNE AGRESSION SEXUELLE PEUT PRENDRE PLUSIEURS FORMES, QU'IL S'AGISSE DU TYPE D'ACTE COMMIS OU DU DEGRÉ DE VIOLENCE UTILISÉ.

Un individu, femme ou homme, peut être victime d'une agression sexuelle dans l'enfance, à l'adolescence ou à l'âge adulte.

D'AUTRES STATISTIQUES QUI EN DISENT LONG.

- → PLUS DE 80 % DES VICTIMES SONT DE SEXE FÉMININ
- → DANS PLUS DE 80 % DES CAS, L'AGRESSEUR EST CONNU DE SA VICTIME
- → 70 % DES VICTIMES ONT ÉTÉ AGRESSÉES DANS UNE RÉSIDENCE PRIVÉE
- → 97 % DES AGRESSEURS SONT DE SEXE MASCULIN ET 20 % ONT MOINS DE 18 ANS
- → AU QUÉBEC, ON ESTIME QUE SEULEMENT 20 % DES AGRESSIONS SEXUELLES SONT DÉCLARÉES À LA POLICE

Sources des statistiques : Sécurité publique, 2006 et *Enquête générale sociale,* Statistique Canada, 1999.

3553381A

Montréal jeudi 17 avril 2008 Le plus grand quotidien français d'Amérique

EN MOYENNE

16

AGRESSIONS SEXUELLES SONT DÉCLARÉES À LA POLICE PAR JOUR AU QUÉBEC.

3553360A